

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

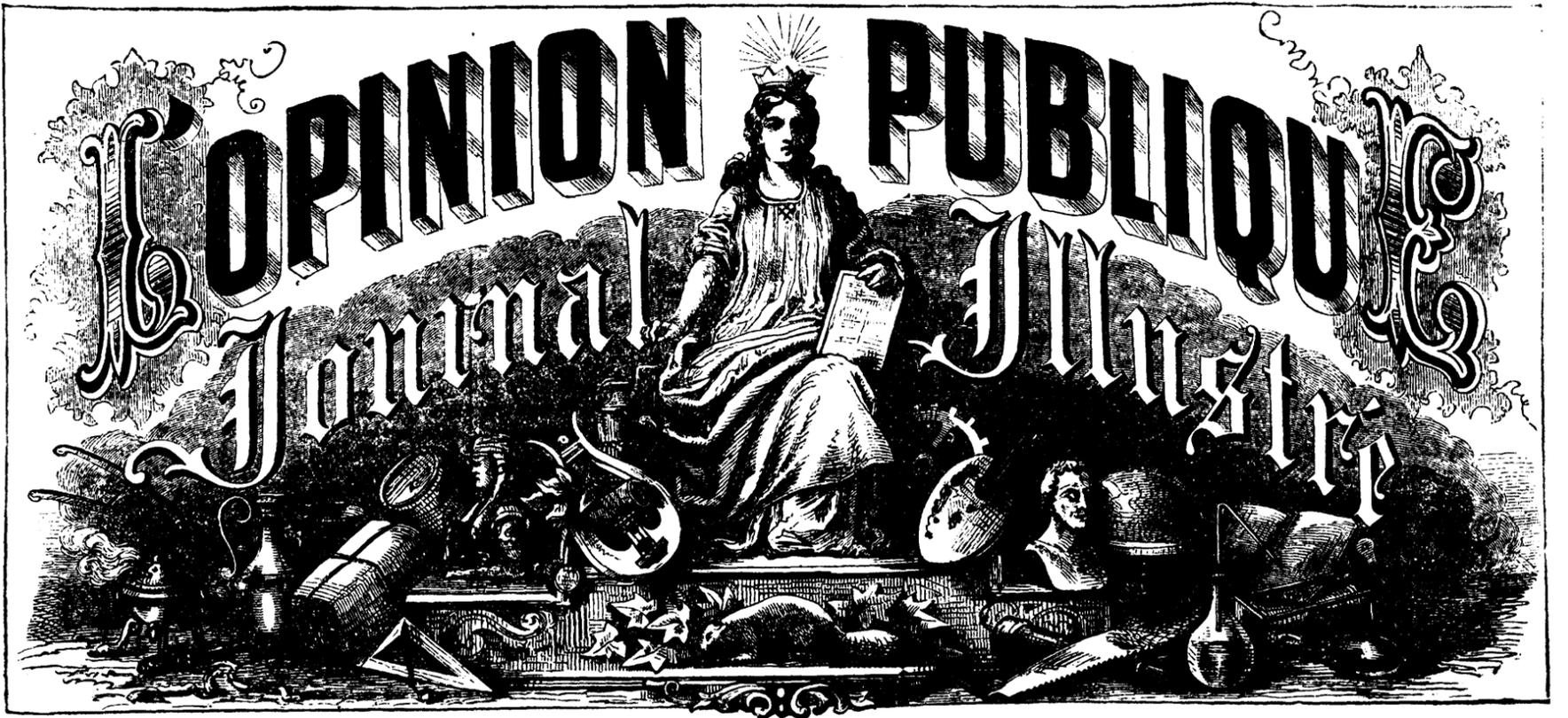
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 13.

MONTREAL, JEUDI, 27 MARS, 1873.

{ ABONNEMENT, \$3.50.
{ PAR NUMERO, 8 CENTIMS.

GALERIE NATIONALE.

L'ABBÉ C.-H. LAVERDIÈRE.

A l'étal de la marée, lorsque les matinées de Juin deviennent chaudes et embaumées, vous auriez pu voir au pied de l'escalier visqueux et verdâtre de la Douane de Québec, un prêtre de taille moyenne, à l'œil noir, vif, au teint basané, aux épaules carrées, détacher de son organeau le câble qui retenait prisonnière une solide et jolie chaloupe—comme on sait les construire dans l'île d'Orléans—pousser au large, puis, du vent plein les voiles, courir dans le baissant, vers les côtes verdoyantes du Château-Richer.

Impassible, la main sur la barre, le chapeau légèrement incliné par la brise qui passait, ce hardi marin qui disparaissait ainsi, petit à petit dans les profondeurs bleues de l'horizon, était l'abbé Laverdière qui, joyeux comme un écolier, s'en venait demander à sa paroisse natale, une journée de ce repos nécessaire par la nature aride et fatigante des importants travaux qu'il s'était imposés.

C'était là dans ce ravissant village du Château-Richer, que Charles-Honoré Laverdière était né, le 23 Octobre 1826.

Élevé pieusement et humblement par une honnête famille de cultivateurs, il puisa de bonne heure, sous le chaume paternel, ces sentiments de modestie et d'énergie qui firent l'honneur de toute sa vie.

Son cours classique fut rapide et brillant. Parmi ses camarades de classe se trouvait M. l'abbé Verreault, et dès cette époque date une vieille amitié qui, resserrée par les souvenirs de l'enfance et consolidée par les mêmes goûts historiques, n'a été brisée que par la mort.

Au sortir du collège M. Laverdière se voua à l'état ecclésiastique, et le 3 Octobre 1851, il était agenouillé aux pieds de Mgr. Baillargeon, qui pour la première fois conférait la dignité de la prêtrise.

Le jeune prêtre était arrivé à la réalisation du rêve de sa vie, et sa plétié exemplaire, sa profonde science du cœur humain, ses connaissances théologiques, l'inaltérable douceur de son caractère, le désignaient d'avance comme une précieuse acquisition pour une maison d'éducation.

Le Séminaire de Québec se l'agrégea, et pendant des années il fut successivement professeur de troisième, de seconde, de mathématiques, de physique, de chimie et de musique vocale et instrumentale, et plus tard nommé titulaire à la chaire d'histoire de l'Université Laval et conservateur de l'importante bibliothèque de cette institution.

C'était là, à travers les longues files où s'étaient ses livres chéris qu'il faisait bon de voir l'abbé Laverdière, la soutane toute poussiéreuse, les mains tachetées d'encre, expliquer comment l'Université avait obtenu possession des Heures de Marie Stuart, montrer ses collections d'incunables et faire toucher du doigt ses Alde, ses Estienne, ses Plantin et ses Elzévir.

Bibliophile comme l'étaient Charles Nodier et Brunet, comme sont encore Jacob, Edwin, Tross et Harris, il n'y avait pas un coin de cette vaste salle qui ne fût connu de l'abbé. L'hôte le plus petit, le plus obscur, était choyé à l'égal des plus précieux in-folios, et la collection de brochures canadiennes recueillies par ses soins, est peut-être unique en son genre. L'œil du maître rayonnait partout dans cette immense royaume de l'intelligence, et que de notes, de conseils, de renseignements précieux se sont éparpillés là, sur ce parquet, prodigués à pleines mains par ce modeste savant, qui donnait sa science au premier venu, avec la candeur et l'insouciance d'un enfant.

Nul, mieux que l'abbé Laverdière, avait su se rendre maître des secrets de notre histoire surtout depuis 1500 jusqu'à 1700, et lui seul connaissait et emportait malheureusement avec lui

une foule de choses curieuses sur cette époque reculée et si intéressante.

Ne refusant jamais un service, loyal, franc, délicat, d'une politesse exquise mais sans raffinerie, ayant toujours sur les lèvres une excuse pour ceux que l'on attaquait devant lui, l'abbé joignait à toutes ces charmantes qualités un grand amour pour le travail, sous quelque forme qu'il vint à lui, musique, peinture, beaux-arts, lettres ou sciences.

Chez lui, le sentiment artistique était on ne peut plus développé.

La musique le jetait dans des ravissements ineffables, et combien de veilles n'a-t-il pas consacrées à éditer le "Chansonnier des Collèges," les cantiques à l'usage des maisons d'éducation, les trois éditions des chants liturgiques, la dernière édition du Graduel et du Vespéral, la Semaine Sainte, le Rituel Romain et sa dernière œuvre, le Paroissien Noté.

Pendant plusieurs années il professa le dessin au Séminaire, et de mon temps, quelques-unes de ses compositions pleines de finesse et de délicatesse de ton, servaient encore de modèles aux élèves. En architecture son goût était d'une grande sûreté, et plus d'une fois—en récréation—il s'est amusé à modeler avec la pointe d'un couteau des petits navires ou des fouillis de sculpture pleins d'élégance et d'originalité.

Causeur aimable, d'une grande timidité avec les étrangers, mais doux, confiant et enjoué avec ses amis, l'abbé était comme tous les savants, d'une incroyable distraction.

Un soir—c'était dans le temps où tout le monde était soupçonné d'être Placide Lépine—il y avait réunion chez un de nos hommes de lettres. La biographie de l'abbé Casgrain venait de paraître, et je ne me rappelle plus trop comment cela était, mais ce Lépine avait trouvé le moyen de faire défiler pélemêle, là-dedans, M. Laverdière, le tombeau de Champlain et M. Stanislas Drapeau.

Ce malencontreux souvenir souleva de suite une longue dissertation de la part de l'abbé Laverdière, et peut-être aurait-elle duré longtemps, si elle n'eût été interrompue par un odeur trop accentuée, pour être agréable.

Des perquisitions sévères furent ordonnées séance tenante, et bientôt l'on découvrit que tout en discutant l'abbé avait allumé sa lanterne sourde, pour regagner sa chambre, mais que dans un magnifique mouvement oratoire il l'avait gravement glissée dans la poche de son manteau, où depuis cinq minutes elle se donnait à cœur joie de petits airs de volcan incompris.

L'abbé Laverdière écrivait difficilement, mais son style était d'une remarquable clarté et ses renseignements historiques d'une exactitude à toute épreuve.

Un jour, il se mit en tête de retrouver la chapelle que Champlain avait bâtie et dédiée à Notre-Dame de Recouvrance. D'ailleurs, aucunes données précises; mais, d'après l'abbé, les précieuses ruines devaient exister entre le presbytère et la cathédrale de Québec. Alors prenant son compas et son crayon, il esquisse un plan de la ville, telle quelle était en 1634, plan perdu depuis longtemps, mais qu'il refit d'après les anciens actes de concession, et un beau matin, la soutane retroussée, le pic à la main, l'abbé Laverdière ouvrait bravement la tranchée en arrière de la Cathédrale, faisant voler roches et poussière de droite, de gauche, et répondant flegmatiquement à ceux qui riaient de lui :

—Le mur est là, et il doit aller tomber près du maître-autel de la Cathédrale.

Soudain le fer grince sur la pierre; une étincelle jaillit, et l'abbé tout en sueur, passe sur son front un foulard à large carreaux, et jette un regard de joie sur ceux qui l'entouraient.

Notre-Dame de Recouvrance venait d'être retrouvée!

Cette patience à toute épreuve était indispensable à l'homme qui toute sa vie ne fit que des travaux de bénédictins.

En 1858, il fut chargé par le gouvernement de surveiller l'impression des Relations des Jésuites, trois tomes très-grands, in-8, à deux colonnes, qui contenaient toute la collection en quarante-huit volumes, imprimée à Paris au commencement du XVII^e siècle, et devenue introuvable aujourd'hui.

Pour compléter cet immense travail, l'abbé Laverdière le fit suivre d'une table synthétique, véritable chef-d'œuvre de précision et d'analyse.

Plus tard, lors de la mort de M. Ferland, le Séminaire le pria d'éditer la seconde partie du cours d'histoire canadienne laissée inachevée par ce savant professeur, et comprenant les périodes de 1683 à 1759. Ce fut probablement ce travail qui lui suggéra l'idée de publier son "Histoire du Canada à l'usage des maisons d'éducation," ouvrage devenu classique aujourd'hui et que M. l'abbé Cyrille Légaré apprécie en ces termes :

"Les événements s'y développent avec clarté. Les faits y sont présentés avec ces détails particuliers, qui permettent de les retenir. Le style y sait unir la simplicité à la correction. M. Laverdière n'avait qu'un but en publiant cet abrégé : aider les élèves à étudier nos annales. Il a fait plus, il a composé un livre qui attache le lecteur et lui procure le plaisir de rafraîchir sa mémoire, sans la condamner à l'aridité ordinaire à ce genre d'écrits."

Vers cette époque se place aussi la publication de différents opuscules sur la découverte du tombeau de Champlain, sur Notre-Dame de Recouvrance, ainsi qu'une brochure "à la mémoire du Père Enémond Massé, S. J.," cette dernière, en collaboration avec l'abbé Casgrain.

Il trouvait aussi le temps d'écrire dans *L'Abeille*, journal publié par les élèves du Séminaire de Québec, et rédigé au jour le jour—suivant l'ancienne tradition—la relation de ce qui se passait de plus remarquable sous ses yeux. Ce dernier travail est inédit. Il en est de même d'un catalogue complet des élèves qui ont étudié au grand et au petit Séminaire, ainsi que quelques pages d'un nouvel ouvrage classique sur l'histoire du pays.

L'œuvre de toute sa vie, les deux grands ouvrages qui porteront à la postérité le nom de M. Laverdière, seront les "Œuvres de Champlain" et le "Journal des Jésuites," ce complément indispensable des Relations, mais plus libre dans ses allures, comme le disait lui-même l'abbé. Fait en collaboration avec M. l'abbé Casgrain, ce dernier travail, "s'occupe naïvement à consigner jour par jour une foule de détails intimes qui pouvaient être utiles non-seulement aux membres de la Compagnie de Jésus, mais encore à tous ceux qui plus tard voudraient étudier à fond notre histoire. Ces détails peu importants alors, sont aujourd'hui d'un grand intérêt, à cause de la lumière qu'ils peuvent jeter sur ces époques reculées."

Cet ouvrage édité avec un grand luxe typographique par M. Brousseau, est devenu rarissime aujourd'hui. Détruit par un incendie, à peine y en a-t-il quatre-vingts exemplaires en circulation, dont cinquante appartiennent au gouvernement fédéral.

Les "Œuvres de Champlain" faillirent avoir ce sort.

Nul ne pourra redire toute la vigueur et la constance qu'il a fallu pour mener à bonne fin cette entreprise colossale. Depuis déjà six ans, M. Laverdière rêvait d'offrir au public une source historique qui menaçait de se tarir d'un jour à l'autre, car l'édition originale des "Œuvres de Champlain" se faisait de plus en plus rare, et l'on ne connaissait guère qu'un seul exemplaire du Voyage de 1603, celui de la Bibliothèque Impériale de Paris.

Ce rêve longtemps caressé, devient tout à coup réalisable. M. George Desbarats mettait à la disposition de l'Université,

« tout un matériel bien assorti de caractères antiques, avec le personnel nécessaire pour compléter l'œuvre. »

L'impression commença, mais lentement, comme M. Laverdière aimait à faire toute chose.

— Ne fallait-il pas éclaircir certains passages obscurs ?

— Or, ajoutait-il, beaucoup le sont devenus par le changement des circonstances et des temps. Rien de plus facile que de laisser passer inaperçues les difficultés de ce genre, continuait-il malicieusement : mais approfondissez la question. Il faut étudier les lieux, comparer les plans anciens et modernes, les concilier, les raccorder, recourir aux titres et aux documents primitifs ; et après un travail d'un grand mois, vous n'avez à mettre au bas de la page qu'une toute petite demi-ligne.

Et même dans cette demi-ligne, il découvrait tout à coup que tel mot rendait mieux l'idée que tel autre. Alors il courait à la cure soumettre ce cas grave à l'abbé Casgrain, son collaborateur habituel, puis revenait prendre conseil de son assistant-bibliothécaire, l'abbé L. Gauthier, et ne se décidait à raturer qu'après avoir soupesé longuement le pour ou le contre. D'autres fois, c'était l'orthographe d'un vieux nom qui l'embarrassait. Vite de prendre son chapeau et d'aller frapper à la porte de son ami M. l'abbé Plante, ou mieux encore, si le cas l'exigeait, de se mettre bravement à remuer les antiques papiers du Greffe.

Pendant tout ce temps, M. Paul Dumas, le chef d'atelier, bayait aux corneilles, fumait d'interminables pipes et demandait à tue-tête son « bon à tirer. »

— Doucement, mon ami, doucement, disait alors d'un petit air tranquille, M. l'abbé Laverdière. Lorsque « Champlain » sera terminé, on ne me demandera pas compte du temps consacré à son impression, mais de l'exactitude et de la fidélité de mon travail.

Malgré toutes ces lenteurs et toutes ces minuties de bon bibliophile, le travail venait d'être heureusement terminé, les clichés étaient rendus à Ottawa, et le chef-d'œuvre de la typographie canadienne allait être distribué aux souscripteurs, lorsque, dans une seule nuit, un désastreux incendie vint détruire le précieux travail et tous les ateliers de M. Desbarats.

Il était neuf heures du matin lorsque l'on vint apporter la dépêche qui faisait part à M. Laverdière, de la terrible catastrophe.

Il la prit, la lut tranquillement, puis se tournant vers un ami qui était là :

— Ceci me cause un grand chagrin, car réellement M. Desbarats ne méritait pas une pareille épreuve.

— Et votre Champlain ? vos six années de travaux, reprit l'autre, est-ce que vous n'y songez plus ?

— Si, si, repartit l'abbé d'un air rêveur, j'y songe bien encore.

Puis, après une pause :

— Tenez, mon ami, pour vous dire la vérité sur mon Champlain, je ne suis pas fâché de ce qui lui arrive. Par ci, par là, il s'était glissé quelques petites incorrections, une virgule de trop ou de moins, que sais-je, moi ? Mais mon chef d'atelier a eu le bon esprit d'en conserver une révisé, et Dieu inspirant M. Desbarats, ma seconde édition n'en sera que plus exacte.

Exacte ! dans ce seul mot, M. l'abbé Laverdière avait résumé toute sa vie.

L'abbé avait eu raison de compter sur la bonne volonté de M. Desbarats, car le 13 février 1869, ce dernier lui écrivait :

« Vos raisons et la conduite du Séminaire à mon égard, sont trop bonnes, pour que je ne cède pas. Champlain se réimprimera à Québec ; il m'aura coûté quelques trois mille louis. » (60,000 frs.)

Les travaux recommencèrent et M. Laverdière voulut imprimer lui-même la première page de cette merveilleuse édition. Peu à peu elle passa par toutes les péripéties de sa sœur aînée, jusqu'au jour où le dernier « bon à tirer » devait être signé.

Ce matin-là, l'atelier s'était fait plus matinal que d'habitude. Des festons de feuilles et de fleurs couraient sur les murs de l'imprimerie, et les ouvriers en chemises blanches et toutes fraîches, se tenaient debout, recueillis près de leurs casses.

Tout à coup la porte s'ouvre, et l'abbé Laverdière entre tenant à la main le dernier « bon à tirer. »

Il avait revêtu sa soutane neuve pour ce jour de fête, et ses joues rougissaient de plaisir ; mais en voyant ces préparatifs inusités, il s'arrête tout ému.

Alors l'imprimeur, M. Fortier, s'avançant gravement lui dit :

— M. l'abbé, vous avez bien voulu imprimer la première feuille de cette magnifique édition de Champlain, vous nous ferez bien l'honneur d'imprimer la dernière.

Et il lui offrit le barreau de la presse.

L'abbé le prit en tremblant, déboutonna sa soutane, retroussa ses manches, se pencha sur la presse pendant quelques instants, puis relevant fièrement la tête, s'écria les yeux pleins de larmes :

— Enfin, messieurs !

— Non, M. l'abbé, tout n'est pas fini, repartit M. Paul Dumas. Nos ouvriers, avant de vous quitter, ont voulu vous offrir ce gage de l'estime et de la reconnaissance qu'ils vous témoignent pour avoir bien voulu les associer à votre grande œuvre.

Et, à son tour, il lui tendit une superbe plume en or.

Le lendemain, un dîner modeste mais plein d'entrain était offert par l'abbé à ses intelligents typographes, dans l'atelier même où ils avaient composé les « Œuvres de Champlain, » et

pas un de ceux qui étaient là n'a encore oublié le plaisir de cette joyeuse journée.

L'atelier ! c'était là que l'abbé Laverdière avait passé les meilleures heures de sa vie, c'était là aussi qu'il devait être empoigné par les premières étreintes de l'agonie.

Le 10 mars, vers 9 heures du matin, il entra chez M. Delisle, imprimeur, de la rue Port Dauphin, en le saluant gaiement. Ce dernier lui posa une question, mais ne recevant pas de réponse, il se retourna et vit M. Laverdière étendre les deux mains vers un pilier et rouler lourdement sur le parquet.

Il venait d'être foudroyé par une apoplexie de poumons.

Apprentis et typographes s'empressèrent autour de lui, et l'étendirent sur une table, où trois quart d'heure après, M. l'abbé Bolduc le confessait et lui donnait le Saint-Viatique.

Vers l'après-midi il fut assez bien pour être transporté à sa chambre, au Séminaire, et même de cinq à six heures un mieux sensible se déclara. Néanmoins le pouls battait irrégulier, et les médecins hochaient la tête en ne présageant rien de bon.

Jusqu'à là, l'abbé avait continué lui-même à prendre ses remèdes, mais à minuit en acceptant une dernière potion, il murmura à l'oreille d'un de ses confrères qui le veillait :

— Tous ces gens ont un air bien mystérieux ; je crois que les médecins me déçoivent.

Quelques heures après, la respiration devenait de plus en plus stridente, le sang se retirait des extrémités et le froid montait toujours.

Les prières des agonisants commencèrent alors, et lorsqu'elles furent terminées, tout était fini.

Plus heureux que bien d'autres, l'abbé Laverdière git dans « sa bonne ville de Champlain » au milieu de tout ce qui a su réjouir son cœur.

Artiste, il se repose maintenant au milieu de toutes ces toiles ravissantes de Bannieu, de Lagrée, de Philippe Champagne, de Parracel d'Avignon, de Le Brun et de Vanloo qui décorent la petite chapelle du Séminaire. Il dort bercé par ces noëls, ces cantiques et ces chants sacrés qu'il aimait tant, à côté de MM. Holmes, Demers, Casault, Parant et tant d'autres de ses amis, en face de cet autel où, au milieu de toutes les sciences qu'il possédait, — il a su puiser la seule nécessaire :

... La science de bien mourir.

Ce n'était pas pour de tels hommes que Montaigne poussait ce cri de désespoir :

... Nous n'apprenons à vivre que lorsque la vie est passée.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

ROMANCIERS ET NOUVELLISTES.

Une des plus brillantes formes, comme une des plus populaires, qu'ait revêtues la littérature au XIXe siècle, est le genre romantique. Dernier produit de l'invention littéraire, il a atteint, en quelques années, le degré de développement auquel étaient arrivés les genres les plus autorisés dans les siècles passés.

La littérature, je l'ai dit ailleurs, a d'abord débuté par la poésie, — poésies légères qui se faisaient l'interprète des sentiments spontanés du cœur humain. Mais cet accent lyrique devait bientôt prendre des formes plus grandioses.

Au seuil même du développement littéraire apparaît la figure colossale de l'antique Homère. Deux fois son pinceau puissant laissa entrevoir l'étendue de son génie inventif dans deux poèmes différents d'intrigue et de récit, mais semblables de forme et de genre, destinés tous deux à servir de colonnes à l'édifice littéraire de l'humanité. L'invention des grecs guida Virgile chez les latins, et l'*Énéide* vint se placer à côté de l'*Illiade* et de l'*Odyssée*. Chez les modernes, le genre épique a continué à occuper la place la plus honorable sur le parnasse. Chaque peuple peut montrer dans ses archives une grande épopée : Le Tasse a laissé la *Jérusalem Délivrée* à l'Italie ; Milton, le *Paradis Perdu* à l'Angleterre ; le Comœns, les *Lusiades* à l'Espagne ; Voltaire, la *Henriade* à la France ; Klopstock, la *Messiede* à l'Allemagne.

Toute action n'est pas propre à devenir le sujet d'un poème épique. Cette raison explique la rareté de ces chants. Pour escalader ces hauteurs il faut plus que le talent : il faut le génie qui donne aux ailes dorées de l'imagination une force extraordinaire.

Les deux dernières épopées datent du XVIIIe siècle. Depuis cette époque il semble que le mouvement littéraire s'est déplacé pour s'inspirer à de nouvelles sources, dans de nouveaux genres. Après avoir fait le récit d'une action, on essaya de représenter l'action.

Dans le genre dramatique le poète s'efface pour laisser parler des personnages : de là un genre nouveau, double de sa nature, tantôt tragique, tantôt comique ; susceptible des plus hautes inspirations et des inventions les plus variées ; offrant, tantôt le spectacle des douleurs et des infortunes qui troublent la vie humaine, tantôt le spectacle des vices et des misères qui la dégradent ; exigeant, dans son ensemble et pour son succès, des qualités rares et précieuses ; empruntant à l'histoire, à la religion, à la morale, à la société, le fond de ses tableaux, le thème de ses chants et le récit de son action. Le genre dramatique a envahi le genre épique, de la même manière que ce dernier avait détrôné le genre lyrique.

Sans doute que ces différents genres se sont souvent croisés, qu'ils ont longtemps marché de pair ; mais on retrouve dans l'histoire de la littérature la marque de leur lutte et l'indice de leur tendance d'impitoyement.

Mais après que l'imagination, cette folle du logis comme l'appelle un philosophe, eut rempli sa course vagabonde et insouciance à travers les riantes régions de la littérature, la raison, à son tour, se rendit maîtresse du terrain et tenta de satisfaire l'invariable versatilité humaine. Le genre didactique ou philosophique s'adresse spécialement à la raison. Il embrasse tout ce qui forme le domaine de l'intelligence : religion, arts, science, morale. Il scrutine et décrète ; il examine et juge ; il trace des règles et impose des convictions. Il est destiné à vivre parce qu'il est un progrès sur ce qui précède, et aussi,

parce que l'humanité, ambitieuse de développement, se fait journellement rationaliste et penseuse. La voie d'examen a tué la voie d'autorité ; l'analyse a dévoyé la synthèse. Le philosophe écarte tout ce qu'il ne mesure pas : il s'appelle chiffre et nombre. Froid, il dédaigne les vains ornements qui plaisent à l'imagination. Comme tous les autres genres, la philosophie a pour but d'instruire, — mieux que tous, elle atteint ce grand objet.

Timide dans ses débuts, le genre historique a, avec le genre didactique, prit la place importante qu'il mérite. Longtemps, il a cotoyé les autres genres, et, à aucune époque sa défaveur n'a été manifeste. De nos jours il déploie un voile sur toute l'humanité qu'il tient dans ses filets. Et, on remarque que l'école historique contemporaine n'est parvenue à ces succès qu'en donnant la main à l'école philosophique. L'historien s'est fait censeur parce qu'il dit tout. Il ne lui suffit plus de raconter les faits, il lui faut en examiner les causes ; il recherche et commente. C'est un penseur scrupuleux et honnête travaillant pour le compte de la postérité. Il pénètre dans la nuit noire des temps, sépare les ténèbres d'avec la lumière à l'aide du sillon lumineux que lui donne le récit de Moïse, prend l'idée sociale à son origine, en suit le mouvement et la marche à travers les siècles. Ce mouvement, qui s'appelle civilisation, apparaît successivement sous les dehors de la barbarie et sous les traits austères de la féodalité. Nous le retrouvons ensuite sous les riches tentures de la royauté et jusque dans les dissensions religieuses et les conflits sociaux. Enfin, il se manifeste à notre époque par l'influence printanière de la démocratie honnête, laborieuse et chrétienne.

Le XVIIIe siècle avait été tourmenté par l'armée philosophique qui imposait aux consciences la terrible dictature de l'examen et de la discussion. Nulle place pour les travaux légers. Les hommes sérieux étaient en honneur et le ton de la polémique faisait taire les inspirations étrangères à ce mouvement. On a remarqué que les goûts diffèrent avec les générations et qu'ils passent avec elles comme les modes. Rarement le fils aime à marcher sur la voie que s'est battue le père. Il se fatigue de la profession de ses ancêtres, soit parce qu'on a voulu la lui imposer, soit parce qu'il aime mieux suivre les incidents d'une route qu'il ne connaît pas ou qu'il n'a vue que de loin. On se fatigue d'un état comme on se rassasie d'un mets.

Ceci peut expliquer la faveur dont jouit le roman au XIXe siècle. Aux hommes sérieux ont succédé les hommes légers. La manie de philosopher gravement a été remplacée par la manie de causer gaiement. À côté des grands arbres plantés par les ancêtres dans le champ littéraire, les petits-fils, pour varier le tableau, ont planté des arbrisseaux destinés à distraire les peuples du spectacle gigantesque et superbe, mais uniforme et silencieux, des hautes futaies. Ces jardiniers, si communs à notre époque, après d'une ivresse toute paternelle pour leurs œuvres, s'abandonnent avec ardeur à leurs travaux ; et, il faut ajouter que si d'un côté, les retraites féériques du XVIIe siècle et les bosquets superbes du XVIIIe ne sont pas restés sans admirateurs, on ne saurait parcourir le vaste jardin de la littérature sans contempler parfois ces bouquets, ces oasis verdoyantes de notre époque. Ces beautés variées complètent le tableau le plus enchanteur qui puisse s'offrir à l'œil du critique.

Le roman, telle est donc la forme légère et diaprée qu'a prise l'engouement littéraire à notre époque. On le rencontre partout, il se mêle à tous les sujets, il les traite tous avec la même aisance, la même grâce : philosophie, histoire, morale, science, esthétique. Il s'empare des sujets les plus arides pour les revêtir des mille paillettes dorées de l'imagination. Si sa déinvolture est légère et vive, ce n'est souvent qu'un artifice pour tromper le lecteur. Il cache sous les fleurs des vérités étonnantes. Le lecteur boit goutte à goutte cette potion, trop souvent malsaine, et ne s'arrête que lorsqu'il l'a épuisée.

On ferait donc un erreur grave si on pensait que le roman ne doit être qu'un récit d'aventures diverses imaginées seulement pour amuser. « Le divertissement, dit Huet, évêque d'Avranches, que le romancier habile semble se proposer pour but, n'est qu'une fin subordonnée à la principale, qui doit être l'instruction de l'esprit ou la correction des mœurs. Aussi, censurer le ridicule et les vices, montrer les tristes effets des passions désordonnées, s'efforcer toujours d'inspirer l'amour de la vertu, qu'elle seule est digne de ses hommages, qu'elle seule est la source de notre bonheur, — tel est le principal devoir du romancier. Ce n'est qu'en le remplissant qu'il peut faire un ouvrage qui tourne à sa propre gloire, ainsi qu'à l'avantage des mœurs de la société. Le romancier doit toujours présenter la vertu sous des couleurs favorables et attrayantes, la faire respecter, la faire aimer dans le sein même des plus affreux malheurs et des plus grandes disgrâces ; il doit peindre le vice sous les couleurs les plus noires et les plus propres à nous inspirer l'horreur qu'il mérite, fut-il monté au faite des honneurs et parvenu au comble de la plus brillante prospérité. Tout citoyen qui s'écarte de ce principe n'est digne ni du nom d'honnête homme ni de celui de bon citoyen. »

Le roman, en Canada, porte un caractère tout particulier, il est essentiellement national. Il a beaucoup contribué à donner à notre littérature son originalité, si tant est qu'elle en a une.

On rechercherait en vain dans le récit de nos nouvellistes ces intrigues de boudoirs, cette accumulation de sentiments, tous aussi invraisemblables les uns que les autres, ces trames qui se dénouent que pour se renouer de nouveau avec de nouvelles complications, cette surfértation de sentiments, ce luxe de personnages et de types, la plupart absents de la société, ces galanteries qui efféminent et ces beaux riens qui ne servent souvent qu'à fausser le jugement chez les hommes et le sentiment chez les femmes. Nos romanciers ont rejeté tout cela, et n'ont rien emprunté, sous ce rapport, aux écrivains transatlantiques.

Rarement la scène se passe ailleurs qu'en Amérique et même presque toujours au Canada.

Un sujet vaste, se prêtant à de nombreux développements, s'offre naturellement à l'invention de nos nouvellistes. Nous avons chez nous tout ce qu'il faut pour servir de thèmes aux romans honnêtes. N'avons-nous pas notre passé, notre histoire fertile en beaux dévouements, en traits d'héroïsme, en anecdotes touchantes ? N'avons-nous pas nos forêts avec leur poésie aspects, les peuplades indiennes avec leur mythologie bizarre, leurs mœurs originales et la lutte qu'elles ont soutenue contre l'homme civilisé ? N'avons-nous pas nos légendes, les aventures de nos coureurs des bois et de nos voyageurs de *la haut* ! Il y a tout un monde légendaire et fantastique, tout un drame palpitant d'intérêt dans le grand acte de la colonisation de l'Amérique. J'imagine un homme de talent travaillant à un tel sujet : sa plume crée des personnages grands comme les héros de l'antiquité, des martyrs dignes des premiers temps de l'Eglise, des défenseurs de nos libertés et de nos droits natio-

naux; la scène s'étend de l'Atlantique au Pacifique, des froides régions du pôle nord aux zones tropicales; le récit se déroule dans les bois, dans les montagnes, sur les fleuves et sur les lacs; le peintre anime ce tableau des riches couleurs de l'imagination: c'est l'indien avec son tomahawk, c'est la bête fauve guettant sa proie dans le ravin, c'est la vie de famille dans le wigwam, c'est le souvenir de la patrie absente et les liens d'amitiés qui rattachent les personnages du livre à la mère-patrie, c'est le frère canot d'écorce portant le héros du livre à travers les récifs, luttant contre l'homme, contre les éléments, contre lui-même; et, par-dessus tout l'œil de la Providence, éclairant la voie aux premiers colons et ralliant leur courage au pied de cette croix plantée à Hochelaga par Jacques Cartier, foulant pour la première fois le sol de la Nouvelle-France. Oui, s'il est parmi nous un écrivain au génie inventif, qu'il ne craigne pas de se hasarder dans la nuit de notre passé. Il trouvera des aliments à sa flamme. Il y a là, en germe, une brillante épopée qui ressemblerait aux *nielelungen* de la nua-gense Allemagne, aux *cancioneros* de la chevaleresque Espagne et aux *oedas* de l'ancienne Néerlande.

On a généralement compris que les *recits canadiens* pouvaient davantage intéresser le lecteur canadien. Nos novellistes, à peu d'exception près, se sont donc contentés d'explorer le champ fertile de notre histoire. Peut-être même est-on tombé dans le défaut de cette qualité en évitant d'agrandir le cadre de la narration. Nos romanciers n'ont pas encore déployé de grands efforts d'imagination. Nos romans, ou si on l'aime mieux, nos esquisses de mœurs, portent un caractère primitif, qui les rapproche de l'histoire ou de la chronique. Il y a comme une trop grande simplicité dans la relation des événements. L'intrigue est trop peu compliquée et souvent le livre manque d'intérêt. On semble ignorer les secrets de cet art difficile qui réunit la souplesse du style à la peinture exacte des mœurs, la variété des scènes et des tableaux à la simplicité de la narration, l'exécution mâle des caractères à la description des beautés de la nature. Mais ces défauts se corrigeront certainement. Puisse-t-on avoir assez de goût pour éviter le gouffre de l'in vraisemblable.

Nos légendes forment la partie la plus originale de notre littérature; c'est, un peu, le plus clair et le meilleur de notre gloire littéraire. Chaque peuple a ses légendes, les peuples du Midi comme ceux du Nord.

Les nôtres ressemblent aux aventureuses prouesses des Normands et des Bretons, quelques fois elles portent ce caractère féérique et fantastique qui caractérise la grande et vaporuse nature du Midi. Les exploits de nos pères, leurs superstitions, leurs longues guerres contre de nombreux ennemis, leur courses dans des pays sauvages,—tous ces sujets se prêtent aux couleurs vives et variées.

Je conseille à celui qui veut consacrer son temps et son talent à écrire des nouvelles, de lire *l'Histoire du Canada* de Garneau. Il trouvera presque à chaque page le sujet d'un beau roman. Le roman historique est seul appelé à vivre en Canada. C'est du moins celui qui doit attirer davantage les sympathies de nos littérateurs.

EDMOND LARBAU.

Nous publions ci-dessous la jolie pièce de vers qui a eu tant de succès à la soirée littéraire donnée par M. Fréchette.

REMINISCOR.

A. M. ALPHONSE LUSIGNAN.

Se souvenir, c'est aimer.

GEORGE SAND.

D'un poète aimé j'ai fermé le tome,
Et pensif, je songe à toi, mon ami;
Car le souvenir, gracieux fantôme,
Hante bien souvent mon cœur endormi.

Je pense au passé, beaux jours de jeunesse,
Des illusions âge décevant,
Songe passager, temps de folle ivresse,
Flot de poudre d'or qu'emporte le vent!

Nous avions pour nid la même mansarde;
Le cœur près du cœur, la main dans la main,
Nous allions gaiement... oh! oui, Dieu me garde
D'oublier ces jours, fleurs de mon chemin!

Ah! je l'aime encor ce temps de Bohême
Où chacun de nous par jour ébauchait
Un roman boiteux, un chétif poème
Où presque toujours le bon sens louchait.

Oui, je l'aime encor ce temps de folie
Où le vieux Cujas, vaincu par Musset,
S'en allait cacher sa mélancolie
Dans l'ombre où d'ennui Pothier moisissait.

Nos quartiers étaient à peine accessibles:
Splendide grenier, mais logis mesquin;
Confuse babel d'objets impossibles:
La toge romaine au dos d'Arlequin!

C'était un spectacle à rompre la rate
Que ce galetas à moitié salon,
Où Scarron faisait la nique à Socrate,
Où Scapin donnait réplique à Solon.

Partout des chiffons et des papiersasses,
Croquis et bouquins, fleurets et débris;
Pandémoniums d'articles cocasses,
Jonchant, constellant parquets et lambris!

Flanqué d'un Cudmer et d'un vieux chibouque
Suspendue dans l'ombre au mur vacillant,
Un portrait par Cham du nègre Soulouque,
Fai ait la grimace à mon chien "Vaillant."

En face, perché sur une corniche,
Un plâtras poudreux nous montrait à nu
Diane chassant avec son caniche,
Lans les bois de Thrace, Actéon cornu.

Sur un vieux rayon tout blanc de poussière,
Rabelais donnait le bras à Caton;
Pascal et Newton condoyaient Molière,
Gérard de Nerval ma jouait Duranton.

Il me semble voir la table rustique,
A la jambe torse, au pied de travers,
Où nous écrivions en style érotique
Nos lettres d'amour et nos premiers vers.

Et tous ces amis, à la joue imberbe
Que les soirs d'hiver chez nous rassemblaient;
Ministres futurs, grands hommes en herbe,
Que les noirs soucis jamais ne troublaient!

Gaudemont causait de son Italienne;
Sur un pan du mur Moreau crayonnait;
Edmond nous chantait quelque tirolienne
Pendant que Faucher ratait un sonnet.

Henri nous gâchait de la politique;
Arthur, de son geste, éclipsait Talma;
Vital aiguillait sa verve caustique,
Et Lemay rêvait chantait Sélima.

Je crois voir encor la pitense lippe
Que tu nous faisais quand, tant soit peu gris,
Un profane osait allumer sa pipe,
Déclarer la guerre à tes manuscrits!

Musique, peinture, amour, poésie,
Jeunesse et gaieté, brillants tourbillons.
Vous nous embaumiez de votre ambrosie.
Vous tissiez nos jours avec des rayons!

Et quand venait Mai dorer notre chambre,
Ouvrant la fenêtre au printemps vermeil,
Nous respirions l'air tout parfumé d'ambre
Qui venait des prés tout pleins de soleil.

Bientôt à son tour, adieu la croisée!
Et chaque matin, au sortir du lit,
Nous allions aux champs, malgré la rosée,
Surprendre les fleurs en flagrant délit!

Oh! qu'il faisait bon aller sous les ormes,
Guetter l'alouette au bord des ruisseaux,
Voir glisser la nue aux flocons énormes,
Ecouter chanter les petits oiseaux!

Te souvient-il bien de nos promenades.
Quand, flâneurs oisifs, les cheveux au vent,
Nous allions rôder sur les Esplanades
Où l'on te lançait maint coup-d'œil savant?

Et nous rêvions gloire, honneur et fortune;
Et, comme en rêvant l'homme s'étourdit
Nous nous découpons des fiefs dans la lune,
Le soir, en allant souper à crédit!

Nous aurions voulu, tant nous sentions battre
D'amour et d'espoir nos cœurs de vingt ans,
Ivres de désirs, monter quatre à quatre,
Fous que nous étions, l'échelle du temps!

Nos âmes brûlaient pour la même cause,
Nos cœurs s'allumaient au même foyer;
Et quand arrivait l'heure où tout repose,
Nous nous partageons le même oreiller.

Nos soirs n'avaient point de songes moroses:
Tu rêvais de fleurs et de papillons;
Moi, je rêvais à... mais comme les roses,
Le souvenir même a ses aiguillons.

Et pourtant celui de ce temps m'enivre...
Beaux jours sans soucis et nuits sans remords,
Où le seul bonheur de se sentir vivre
Remplissait d'émoi nos cœurs jusqu'aux bords!

Mais plus tard, hélas! le vent de la vie
Sur notre lac pur soufflant sans pitié,
Il nous fallut fuir la route suivie
Depuis si longtemps par notre amitié.

Petit à petit vinrent les jours sombres;
Chaque lendemain nous désabusait...
Mais l'éclair ne luit que mieux dans les ombres;
A l'or le plus pur il faut le creusait.

Au froid réalisme il fallut se rendre
Quand un beau matin, l'âge nous parla;
Il restait encore deux chemins à prendre:
Je choisis l'exil, toi l'apostolat.

C'étaient deux billets à la loterie:
Le plus triste lot me fut départi.
Le sort me traitait sans cajolerie:
Je lui ris au nez et pris mon parti.

Depuis lors narguant tout ce qui me froisse,
En vra! Paturot passé bonnetier,
J'amasse un pécule, et de ma paroisse
J'aspire à l'honneur d'être marguillier!

Je me moralise et j'envoie au diantre
Murger et Musset, Karr et Béranger;
Je ne chante plus... mais je prends du ventre:
On nomme cela, je crois, se ranger.

Cependant le soir, au feu qui pétillie,
Quand passe ma main sur mon front lassé,
Parfois une larme à mon œil scintille...
Ah! c'est que, vois-tu, j'aime le passé!

J'aime le passé, qu'il chante ou soupire;
Avec ses leçons qu'il faut vénérer;
Avec ses chagrins qui m'ont fait sourire;
Avec ses bonheurs qui m'ont fait pleurer!

Et puis à tous ses bruits fermant ma fenêtre,
Divisant mon cœur moitié par moitié,
J'ai fait pour toujours deux parts de mon être:
L'une est au devoir, l'autre à l'amitié.

LOUIS H. FRÉCHETTE.

Chicago, mars 1869.

Mauvaise haleine rendue pure par l'usage des Pilules de Colby pendant quelque temps.

FAITS DIVERS.

Les membres du congrès des Etats-Unis ont voté avant de se séparer un bill à l'effet d'augmenter leur salaire et celui des fonctionnaires du gouvernement:

Président des Etats-Unis.....	\$50,000
Vice-président.....	10,000
Président de la cour suprême.....	10,500
Juges de la cour suprême.....	10,000
Membres du cabinet.....	10,000
Sous-secrétaires d'Etat, des finances et de l'intérieur.....	6,000
Speaker de la chambre.....	10,000
Sénateurs, représentants et délégués des territoires.....	7,500

Le *Courrier des Etats-Unis* traite le congrès de vénal et dit qu'il a dignement couronné sa carrière. Il faut avouer que la vertu républicaine a bien baissé depuis Washington. Ajoutons qu'elle a baissé partout.

GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE.—Les Allemands ont perdu sur les champs de bataille, en tués et blessés, 127,867 hommes, dont 5,166 officiers sur lesquels 17 n'ont pas été retrouvés, 88 médecins ou employés ayant rang d'officiers, 12,208 sous-officiers et 110,435 soldats.

Les Allemands ont perdu:

	Hommes.
Le 4 août à Wissembourg.....	700
Le 6 août à Wörth.....	10,530
Le 6 août à Spickern.....	4,000
Le 14 août à Borny.....	6,000
Le 16 août à Rezonville.....	14,820
Le 18 août à Saint-Privat.....	20,577
Le 30 août à Beaumont.....	3,500
Le 1er septembre à Sedan.....	9,032
Siège de Metz.....	5,493
Total.....	74,642

Le *Moniteur* accompagne ce relevé des réflexions suivantes: Ces chiffres sont plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité; nous y ajouterons 2,000 hommes pour les petits combats, comme l'affaire du 2 août, à Sarrebruck, et les engagements partiels.

Donc, sur 127,000 hommes que les Allemands ont perdus par le feu, 76,000 ont été mis hors de combat par la seule armée du Rhin. Il ne reste donc à l'actif des armées de Paris, du Nord, de la Loire et de l'Est que 51,000 tués et blessés. Ce qui prouve la solidité des braves soldats du Rhin et la faiblesse des troupes levées à la hâte.

Rien de plus concluant que les 40,000 hommes de Mac-Mahon, jetant par terre 10,000 Allemands, et cela en quelques heures, quand les 500,000 défenseurs de Paris ne leur en ont mis que 11,000 hors de combat en quatre mois et demi.

CRIME ET CHATIMENT.—Un Canadien d'origine anglaise, nommé Albert Keeler, âgé de 21 ans, était depuis quelque temps en visite à Syracuse chez une dame Spencer, dont il était le neveu. Cette dame est allée à Oswego, lundi, laissant à la maison sa fille, Ida Spencer, âgée de 14 ans, son neveu Albert Keeler, plus deux dames, l'une alitée, l'autre sourde. A deux heures de l'après-midi, Keeler est entré dans la cuisine, où se trouvait sa cousine, Ida Spencer, la terrassée d'un coup de barre de fer sur la tête et n'a cessé de frapper qu'après avoir tué la jeune victime, dont toute la cervelle avait jailli sur le plancher. Son œuvre infernale accomplie, Keeler s'est rendu en courant dans la gare du Central railroad, afin de s'éloigner avant la découverte de son crime. Un train de marchandises partait à l'instant. L'assassin a voulu s'élaner sur un des wagons, mais le pied lui a manqué, il est tombé la tête sur le rail, s'est rompu le cou et a expiré instantanément. On est réduit aux conjectures sur le motif qui l'avait poussé à assassiner sa cousine. On suppose qu'il lui avait fait des propositions déshonnêtes, et qu'il s'est débarrassé d'elle dans la crainte qu'elle ne le dénonçât.

QUADRUPLE ASSASSINAT.—Trois ouvriers Irlandais ont choisi le jour de la fête de St. Patrice pour perpétrer une série de crimes auprès desquels pâlissent la plupart de ceux commis récemment en cette bonne ville de New-York. A 1½ heures de l'après-midi, les trois individus en question sont entrés dans le débit de bière tenu par Jacob Schmidt, au no. 429 Soixante-quatorzième rue Est, et après avoir par deux fois fait remplir et vidé leurs verres, ils ont déclaré au patron qu'ils entendaient ne pas le payer. Schmidt a alors pris au collet un des impudents personnages, mais il a immédiatement été renversé par un coup de bouteille sur la tête et criblé de coups de talons de bottes. Mme. Schmidt a voulu arracher son mari aux sauvages qui s'acharnaient sur lui, et y a gagné d'être percée trois fois par la lame d'un long couteau-poignard, dans le dos, dans la poitrine et dans le bras droit. Elle est tombée sans connaissance sur le parquet, et les barbares ont de nouveau tourné leur fureur contre le cabaretier qui, pendant la courte lutte avec sa femme, était parvenu à se remettre sur ses pieds. L'un lui a saisi l'oreille gauche entre les dents et a emporté un morceau. Le second, avec les dents aussi lui a coupé un doigt. Pendant ce temps le troisième lui brisait des verres et des bouteilles sur le crâne.

Les cris de Schmidt ont attiré un de ses voisins, Jacob Young. A peine était-il entré que le couteau-poignard lui a été enfoncé dans l'abdomen, puis a été tourné et retourné dans la plaie. Une fois à terre, son visage a été broyé sous les talons des bottes.

Quand Schmidt, sa femme et Young n'ont plus donné signe de vie, les Irlandais, les croyant morts, ont pris la fuite en remontant la Troisième avenue. Comme ils allaient atteindre la Soixante-quinzième rue, M. John Luby s'est pour son malheur trouvé sur leur passage; ils lui ont plongé dans le dos le poignard qui avait déjà servi pour Mme. Schmidt et pour M. Young, puis ils ont repris leur course, et depuis ce moment on n'a plus eu de leurs nouvelles.—*Courrier des Etats-Unis.*

Dans la petite commune de Sainte-Marguerite, canton d'An-nale (Seine-Inférieure), la femme Méry a étranglé son mari dans son lit avec une corde. Le mari était âgé de soixante et un ans, la femme de cinquante-neuf. Ils étaient mariés depuis six mois. Mais la femme Méry a trouvé que c'était bien assez. Et, pressée de jouir des bénéfices de son contrat, elle a imaginé le moyen expéditif que je viens de vous dire. Le soir du crime, elle avait passé la soirée à jouer aux dominos avec sa future victime. Cette mégère n'aimait pourtant pas le jeu de dominos. Seulement, elle faisait ainsi acte de soumission envers son sei-

gneur et maître. "Jobéissais à sa loi," a-t-elle dit. Si l'on tient compte du projet que la femme Méry ruminait dans sa tête en remuant les dés, on ne regardera pas cet acte de complaisance comme excessif. Toujours est-il que, pour le pauvre homme, cette partie de dominos fut la dernière. Une fois couché, il ne se réveilla plus. Sa femme avait tout préparé pour assurer l'exécution de son affreux dessein. Mais malgré ses précautions, elle n'a pu éviter la cour d'assises, où elle vient d'être condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Le nommé Genet, qui a comparu devant la cour d'assises de l'Aube, en France, était marié à une femme qu'il trouvait trop vieille pour lui. Quel âge avait Genet? Nous n'avons pas pu le savoir. Toujours est-il que, du vivant même de sa femme, il annonçait son intention de convoler en secondes noces, et prédisait que Mme. Genet ne tarderait pas à mourir, ce qui était absolument indispensable pour la réalisation de ses dessein.

Or un beau jour le sort parut se mettre du côté de Genet. Le feu éclata dans son habitation, ce dont Genet ne parut pas s'inquiéter beaucoup. Pendant que la grange brûlait, il s'en allait, lui, tranquillement et comme si de rien n'était, du côté opposé à l'incendie. Quand M. le maire, lui demanda des nouvelles de sa femme, qui n'avait pas paru, et dont l'absence étonnait tout le monde, Genet se contenta de répondre: "Puisqu'elle ne revient pas, c'est qu'elle est sous les décombres." Ce raisonnement ne manquait certes pas de logique. Mais, dans la bouche de Genet, il parut singulier. Un mari prenant si vite son parti de la disparition de sa femme, cela paraissait mal, d'autant plus que le cadavre de la femme Genet fut en effet retrouvé sous les décombres, horriblement mutilé, le crâne fracassé, etc., et que l'on saisit chez le mari une hachette ensanglantée qui parut avoir servi à la perpétration du meurtre. Devant cette preuve, et pressé de questions, Genet avoua qu'il avait depuis longtemps le désir de se débarrasser de sa femme, et qu'il avait saisi l'occasion d'une querelle futile pour se donner le plaisir de l'assommer. Le coup fait, il avait mis le feu à la grange pour faire disparaître les traces de son crime. Déclaré coupable, il a été condamné à la peine de mort.

Il y a à Paris un jeune ouvrier dont l'œil, doué d'une puissance particulière, franchit les espaces et atteint à des distances invisibles aux autres mortels. Ce presbyte extraordinaire s'appelle Trubel. Le jour, il distingue à quatre arpents les aiguilles et les chiffres d'une horloge; par les nuits seraines, il découvre dans le ciel des milliers d'étoiles et de mondes voilés pour nous. Son œil est un télescope auprès duquel les plus puissants instruments de l'Observatoire ne sont que de simples lorgnettes. Quels services cet œil privilégié est appelé à rendre à l'astronomie et à la science de l'optique!

POURTRAIT DES HOLLANDAIS.—Le Hollandais est réservé et taciturne de sa nature, il suit le précepte d'Epictète; "Ne ris ni longtemps, ni souvent, ni avec excès." C'est un peuple sage, honnête, laborieux, patriote, instruit, qui réfléchit plus qu'il ne parle. Les femmes, par exemple, oh! s'il n'y en avait pas de femmes! les femmes aiment la toilette, mais elles ont bonne mine dans leur costume pittoresque avec leurs chapeaux re-troussés par devant et par derrière, les plaques d'or qu'elles se mettent sur les tempes et auxquelles elles attachent leurs boucles d'oreilles; ce qui fait ressembler ces pièces carrées aux œillères que portent les chevaux.

LE FANATISME D'UN ORANGISTE.—Le village de Hull a été, le jour de la St. Patrice, mis en émoi par un tragique événement qui coûtera probablement la vie à un malheureux jeune homme du nom de Pierre Sabourin.

William Ardell avait, hier, vu d'un mauvais œil chômer la fête patronale par ses compatriotes catholiques et avait cru ne devoir mieux prouver sa haine et son aversion au drapeau de St. Patrice qu'en s'armant d'un pistolet et montrant avec quelle adresse il pouvait s'en servir.

Dans l'après-midi, Ardell, aviné, était sorti de sa demeure portant les couleurs orangistes, et avait fait preuve de grande vaillance et d'une audace incroyable en déchargeant à plusieurs reprises son arme dans les rues et en menaçant tous ceux qui l'approchaient de loin ou de près. Vers neuf heures du soir, il entra chez M. Napoléon Moreau, épicière, où, dans le moment, se trouvaient réunies plusieurs personnes et craignant que le forcené ne fût l'auteur de quelque méfait dans sa maison, M. Moreau fit signe aux personnes présentes de s'emparer du pistolet que Ardell avait dans la poche de son habit et qui projetait au dehors.

Pierre Sabourin saisit l'arme et la passa au commis de l'établissement, un jeune homme sobre et d'habitudes régulières, du nom de Joseph Leclair, qui se trouvait en dedans du comptoir. Mais comme celui-ci abaissait l'arme qui était chargée pour éviter les tentatives que Ardell faisait pour la lui reprendre, le coup partit et la balle frappa Sabourin dans les reins et alla se loger profondément dans les chairs. On ne croit pas heureusement que les blessures soient mortelles.

Foster a été pendu vendredi dernier. Tout a été vainement employé pour le sauver.

On se rappelle comment Foster avait tué, dans un char urbain à New-York, un respectable citoyen de cette ville, M. Putnam. M. Putnam était entré dans ce char avec une jeune femme du nom de Duval et la jeune fille de celle-ci. Foster étant entré quelques minutes après, remarqua la jeune femme, commença par la regarder attentivement et finit par aller auprès d'elle et l'insulter. M. Putnam intervint pour dire à Foster qu'il ne devait pas insulter ainsi les dames.

Foster qui était ivre se contenta de dire qu'il lui ferait payer cela bientôt. En effet il débarqua en même temps que M. Putnam et saisissant l'agrafe en fer, dont les conducteurs de chars se servent, il en frappa M. Putnam qui tomba sans connaissance et mourut peu de temps après.

NÉCROLOGIE.

Les funérailles de feu Madame C. F. Perrin, ont eu lieu jeudi, le 13 courant, à l'Eglise Paroissiale de cette ville, au milieu d'un grand concours de citoyens. Madame Perrin, par ses aimables qualités du cœur et de l'esprit, s'était fait un cercle très large d'amis, dont un grand nombre portent un nom considérable dans la finance et le commerce, ont tenu de lui rendre un dernier témoignage d'estime bien mérité. Madame C. F. Perrin que la mort vient d'enlever à l'âge de 42 ans, 1 mois et 15 jours, laisse pour la pleurer un époux inconsolable et six enfants.

BONNE NOUVELLE.

L'honorable juge Berthelot possède un album qui renferme les portraits de la plupart des prisonniers de 1837 et 1838, portraits qui furent faits dans la prison même par le regretté M. Girouard. Son Honneur ayant bien voulu mettre son album à notre disposition, nous publierons bientôt ces portraits, que nous accompagnerons de petites notices biographiques. Ce sera l'histoire illustrée des événements de 37' et '38.

Nous commencerons par les portraits des deux Nelson. Nous prions nos agents de faire connaître cela autant que possible.

SINISTRE.

Un incendie est toujours un triste événement, mais, surtout lorsqu'il y a pertes de vies. C'est ce qui est arrivé, lundi dernier, pendant la nuit, à Montréal. L'hôtel St. James, cette immense bâtisse en brique qu'on remarquait sur le Carré Victoria.

Voici les faits :

L'alarme a été donnée quelques instants avant une heure, de la boîte No. 9, mais à cause du mauvais état des appareils électriques, elle n'a pas été répétée par les cloches de Notre-Dame.

Les flammes avaient pris naissance dans la petite maison qui avoisine l'hôtel, rue St. Bonaventure, et qui est une de ses dépendances. Elles s'étaient communiquées de là, par la buanderie, au quatrième étage du St. James, et s'attaquant à l'escalier, avaient interrompues toute communication avec le cinquième.

Lorsque l'incendie se déclara, trois servantes de l'hôtel dormaient dans les mansardes de la petite maison. Réveillées par la fumée, deux d'entre elles s'enfuirent sur le toit, sans prendre le temps de se couvrir de leurs vêtements, et elles furent promptement sauvées par M. Beckam, contre-maître, demeurant à la pointe St. Charles.

Dans leur stupeur, elles ne pensèrent pas qu'une de leurs compagnes nommée Mary Brennan, était encore couchée. Les recherches faites ce matin ont amené la découverte de son cadavre, et comme il ne présente aucune trace de brûlure, on peut avoir la douloureuse consolation que l'asphyxie ayant causé sa mort, lui ont épargné les tortures des flammes.

Deux jeunes gens employés dans de grandes maisons de commerce se sont précipités du troisième étage.

Après avoir lancé leurs matelas sur le trottoir, ils attachèrent ensemble leurs draps et couvertures, les fixèrent à la fenêtre, et essayèrent par ce moyen d'atteindre les échelles qui leur étaient tendues. Malheureusement les draps se rompirent et ils furent précipités de la hauteur du troisième étage. Hilditch est mort depuis.

M. J. E. Thomas, âgé de 19 ans, employé de la Banque Ontario, demeurait au quatrième étage. Par des efforts surhumains il réussit à descendre jusqu'au second, en se cramponnant aux moulures, mais arrivé là, ses mains meurtries se détendirent, et il tomba sur le trottoir. Dans sa chute, il s'est brisé deux côtes. M. Thomas avait déjà failli périr dans les flammes dans un hôtel en Haut-Canada.

M. Thomas, a donné sur son compte les renseignements suivants :

Il se mit au lit vers neuf heures et demie, et s'endormit aussitôt. Lorsqu'il s'éveilla, tout était confusion dans l'hôtel. La fumée avait envahi sa chambre. Il soupçonna alors ce qui se passait, et sortit immédiatement. Le corridor était aussi rempli d'une épaisse fumée et l'obscurité la plus complète régnait. M. Thomas ne pouvait respirer; il chercha l'escalier, mais ne put la trouver, les ténèbres ne lui permettant même pas de voir à deux pas devant lui. Voyant que ses recherches pour trouver l'escalier étaient infructueuses, M. Thomas retourna en toute hâte à sa chambre. Sur son passage, il rencontra une femme qui le supplia de la sauver.

Cette femme et M. Thomas entrèrent dans la chambre la plus voisine, où ils trouvèrent un homme cherchant à ouvrir le chassis. Cet homme, (c'était probablement le malheureux Hilditch), se lança par la fenêtre.

Restant dans la chambre, M. Thomas et la femme qu'il avait rencontrée dans le corridor. Ils appelèrent au secours. On entendit leurs cris et une échelle fut disposée sur le pan de la bâtisse. Mais cette échelle ne suffisait pas; il en fallait une autre plus longue.

Enfin, ne pouvant plus attendre, M. Thomas se laissa tomber.

Il parait qu'en tombant, M. Thomas toucha à l'échelle trop courte qu'on avait mise à sa disposition; ce qui amortit sans doute sa chute.

Une autre victime de l'incendie a été trouvée, le surlendemain, dans la chambre ou cabinet que les anglais appellent *Water closets*. On l'a trouvée là, après beaucoup de recherches, le dos appuyé contre la porte, la tête penchée sur la poitrine. Il a fallu pousser la porte avec force pour entrer. C'est un nommé Hyatt, commis voyageur, qui jouissait d'une bonne réputation. On suppose que, réveillé par les cris, il se sera habillé à la hâte et aura cherché à se sauver, mais que suffoqué par la fumée, il sera entré dans la chambre où il a été trouvé, dans l'espoir de se mettre à l'abri du feu et de la fumée pendant quelque temps. Il avait \$250 sur lui.

DÉVOUEMENT.—George Lerington, pompier de la station no. 2, a sauvé, lors du feu du "St. James," une femme âgée de soixante-dix ans, qui reposait dans une chambre du cinquième étage, lorsque les flammes commencèrent à exercer leurs ravages.

Une servante nommée Mary O'Connor, se trouvait dans une chambre du cinquième étage au moment où éclata l'incendie. Cette femme, voyant que les flammes envahissaient son appartement, chercha des moyens de salut. Elle ouvrit sa fenêtre et se suspendit à la traverse de ce chassis. Alors, elle appela au secours; mais comment la sauver? Il se passa alors quelques minutes de mortelles angoisses pour cette femme qui voyait la mort s'avancer si horrible. En effet, de tous côtés se trouvait le péril: derrière elle, dans la chambre qu'elle venait de quitter, les flammes qui exerçaient leurs ravages; devant elle, une distance de plus de cent pieds la séparait du sol; et autour d'elle, une fumée épaisse, noire, qui l'enveloppait, comme d'un drap mortuaire. Il serait difficile, sinon impossible, d'exprimer les horribles souffrances que dut alors endurer l'infortunée Mary O'Connor.

La foule contemplait avec stupeur l'agonie de cette pauvre femme. Enfin les échelles arrivèrent, mais on s'aperçut que

la plus longue était trop courte de trente pieds. Les deux braves pompiers Buckingham et Nolan qui avaient entrepris de sauver l'infortunée, ne se découragèrent pas. Nolan saisit une échelle qu'il éleva au bout de ses bras et Buckingham s'y cramponnant, vint à bout de parvenir, grâce à un sang-froid admirable, à la malheureuse qui tomba évanouie dans ses bras. Inutile de dire ce qu'il y a d'héroïque dans ce sauvetage. Le spectacle de cet homme, qui d'une échelle de quarante pieds, tient au bout de ses bras cette autre échelle sur laquelle le brave Buckingham vient à bout de se maintenir et de descendre avec une femme évanouie dans les bras!

C'était quelque chose de terrible, aussi les applaudissements ne manquèrent pas, lorsque le danger fut disparu.

Quelques temps après le commencement de l'incendie, les nombreux spectateurs qui se trouvaient là virent une jeune femme s'élançant d'un étage supérieur. Elle fut immédiatement transportée à l'Hôpital-Général où elle mourut quelque temps après.

Hormidas Cypriot, ingénieur, de la station No. 5, rue Ste. Catherine, a sauvé un jeune garçon de 12 ans qui était sur le toit de l'hôtel et prêt à se jeter dans la rue.

Le chef Patton a aussi sauvé un homme qui se disposait à se lancer par une fenêtre.

Ce sinistre a démontré, que les plaintes portées contre l'organisation du service du feu, sont bien fondées. La Corporation de Montréal a beaucoup fait sans doute pour mettre Montréal à l'abri des grands incendies, mais elle n'aurait pas dû s'arrêter à mi-chemin. Dans les diners que les membres de la Corporation se donnent, ils n'oublient pas de se féliciter mutuellement de ce qu'ils font dans l'intérêt public, et on fait souvent mention dans ces éloges du télégraphe d'alarme et des pompes à vapeur, mais on a la preuve qu'il ne suffit pas d'avoir un télégraphe d'alarme et des pompes à vapeur, mais qu'il faut les tenir en ordre.

Cet incendie a prouvé encore, disent tous les journaux, que les moyens de sauvetages sont nuls, le système d'échelle defectueux, les boyaux mal accouplés, et la pression de l'eau presque toujours insuffisante.

REVUE ETRANGERE.

ANGLETERRE.

La crise ministérielle est terminée, sur le refus de M. Disraeli de former un nouveau gouvernement, qu'il n'aurait pu, indubitablement, maintenir au pouvoir, M. Gladstone remonte, avec les mêmes hommes, au pouvoir d'où il avait dû descendre un instant devant un vote hostile.

Le télégraphe nous apprend que les déclarations de M. Gladstone ont été accueillies avec sympathie, dans la Chambre des Communes. On se sentait soulagé de voir terminer une crise qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses.

Le fait est que pour des hommes honnêtes et dévoués à leur pays, ce n'est pas une chose agréable de gouverner, en ce moment, en Europe, car partout la révolution s'agite, partout l'horizon est chargé de tempêtes.

Une échauffourée sérieuse entre Anglais et Irlandais a eu lieu à Wolverhampton, village du Staffordshire, à 12 milles de Birmingham. Trois mille personnes au moins ont pris part au conflit. Il a été tiré beaucoup de coups de feu et donné beaucoup de coups de couteau. Les blessés sont nombreux, mais on ne dit pas qu'il y ait eu des tués. Aux dernières nouvelles l'ordre était rétabli.

FRANCE.

L'enquête préliminaire dans le cas du maréchal Bazaine est terminée. Rien n'est encore décidé quant au lieu du jugement et à la composition du tribunal. Le maréchal est maintenant autorisé à recevoir les visites de ses amis.

Des élections auront lieu le 27 avril dans plusieurs départements, pour pourvoir aux sièges vacants dans l'assemblée nationale.

La *Revue des Deux Mondes* estime à dix milliards le chiffre des pertes subies par la France pendant la dernière guerre; mais il est à peu près certain que ce chiffre est au-dessous de la vérité.

Les bonapartistes voyant leur cause perdue se prononcent en faveur d'un appel au peuple par plebiscite. Ils croient que le peuple appelé à se prononcer sur la forme future du gouvernement, se prononcerait pour la dynastie napoléonienne.

ESPAGNE.

La guerre civile y est plus violente que jamais, les Carlistes inquiètent le gouvernement qui envoie contre eux ses meilleurs généraux. Le trouble et l'anarchie règnent partout, comme en France, le parti républicain maintenant au pouvoir a non seulement les monarchistes à combattre, mais encore les radicaux, les socialistes et communaux.

NOS GRAVURES.

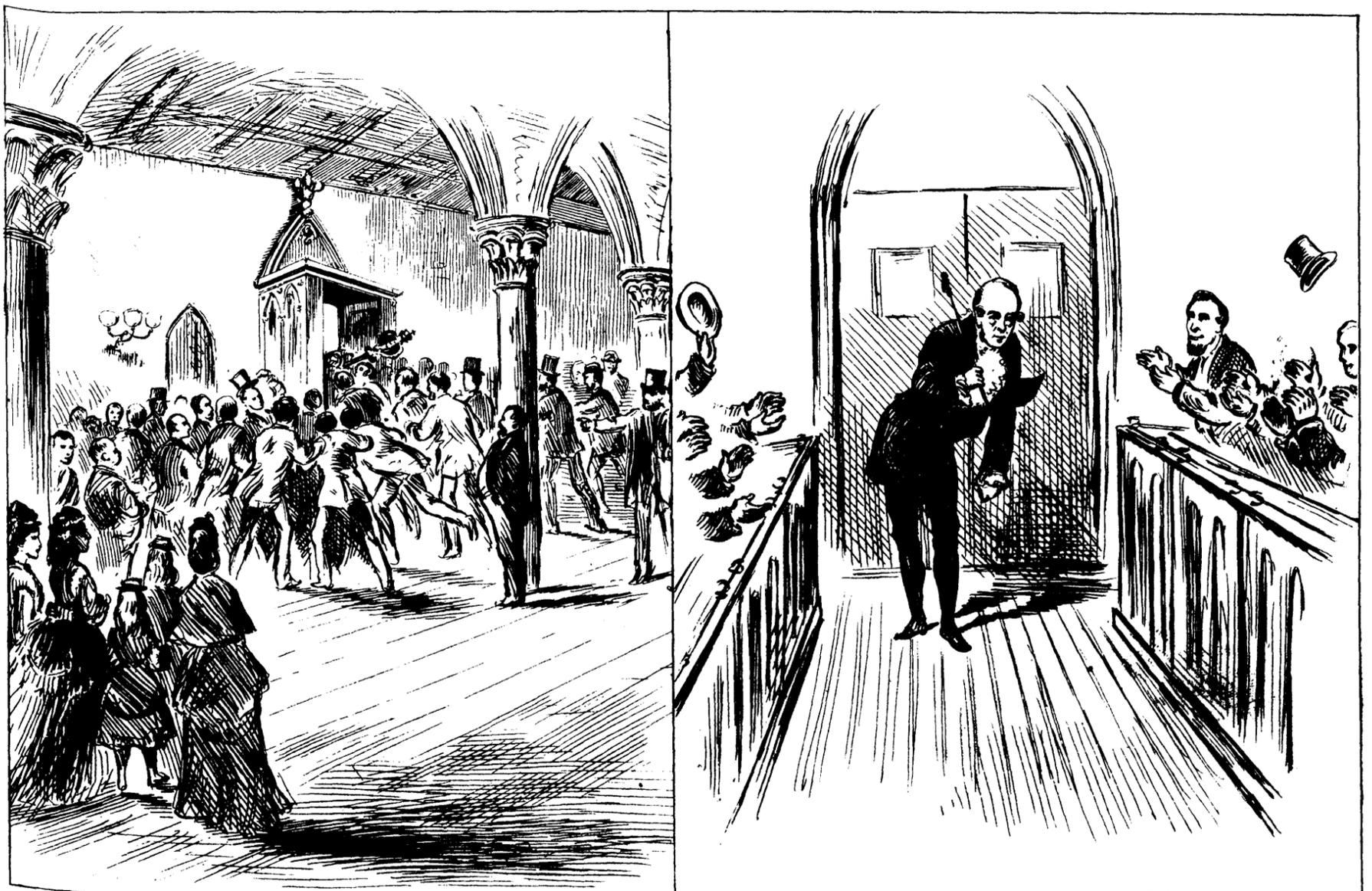
Plusieurs de nos gravures représentent différentes scènes de l'ouverture du Parlement. Ces gravures ne demandent pas d'explications. C'est dans la Chambre du Sénat que se fait, comme on sait, l'ouverture du Parlement. C'est là que les membres des Communes se rendent, à l'invitation de l'huissier de la verge noire, pour entendre le discours du Trône. Après le Gouverneur c'est bien l'huissier de la verge noire qui attire le plus l'attention ce jour-là. Ses saluts et ses révérences sont connus de tout le monde. Mais ses fonctions, quoique puériles en apparence, sont importantes, et il fut un temps où ces fonctions étaient fort estimées, en Angleterre surtout, où elles le sont encore beaucoup. Ce fonctionnaire est l'intermédiaire des trois pouvoirs qui constituent la monarchie constitutionnelle, c'est par lui que le roi, et le peuple, représenté par les Communes, communiquent.

Ceux qui connaissent Lord Dufferin, Sir John et M. Kimber les reconnaîtront facilement. Il y a déjà longtemps que M. Kimber remplit la charge de l'huissier de la verge noire à la satisfaction générale. Il porte bien la culotte courte et les boucles d'argent et sait mettre de la grâce et de la distinction dans les cérémonies qu'il est obligé d'accomplir.

Les cérémonies ne sont pas à mépriser, l'Etat, comme la Religion, en a besoin.

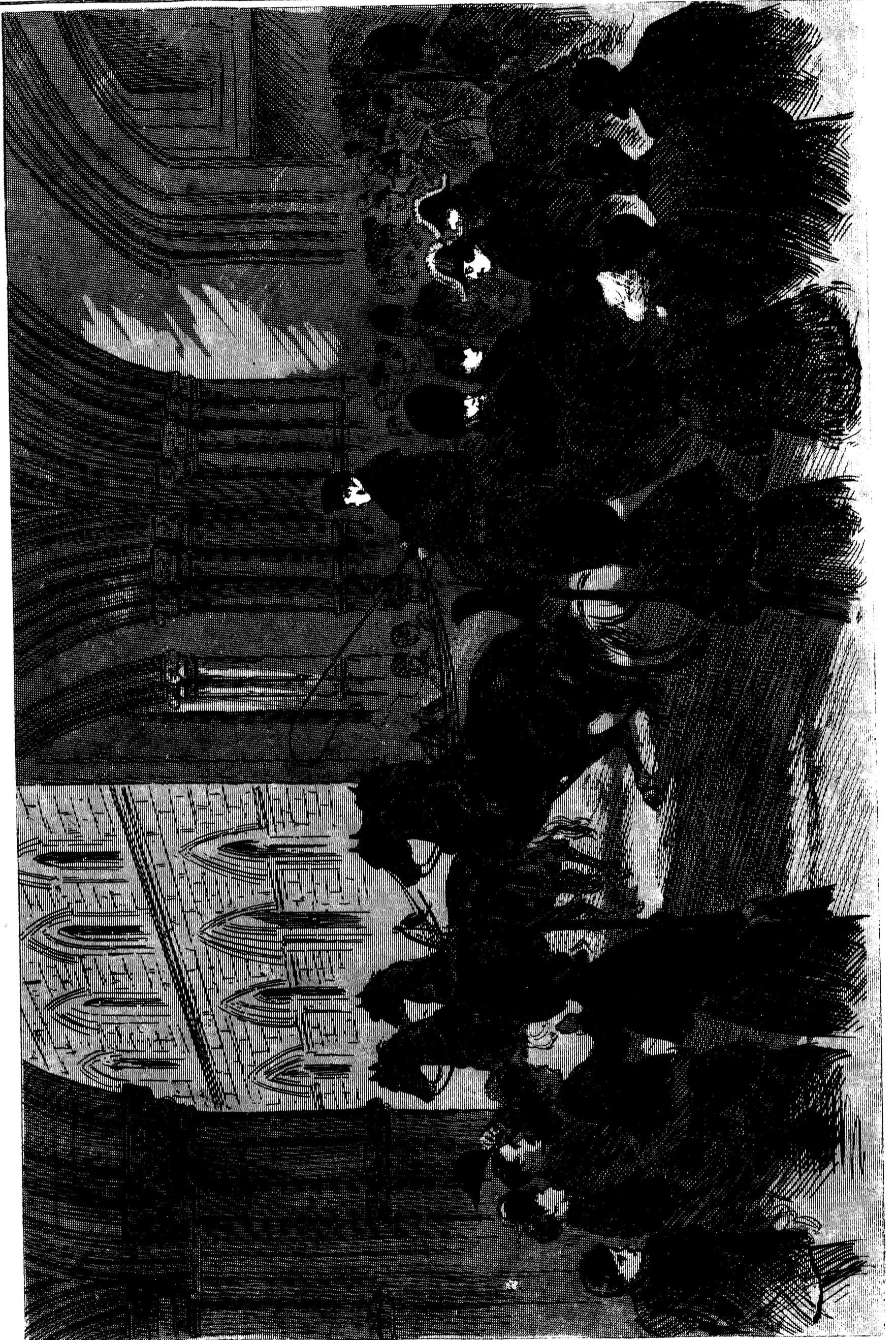


L'ABBÉ C.-H. LAVERDIÈRE.



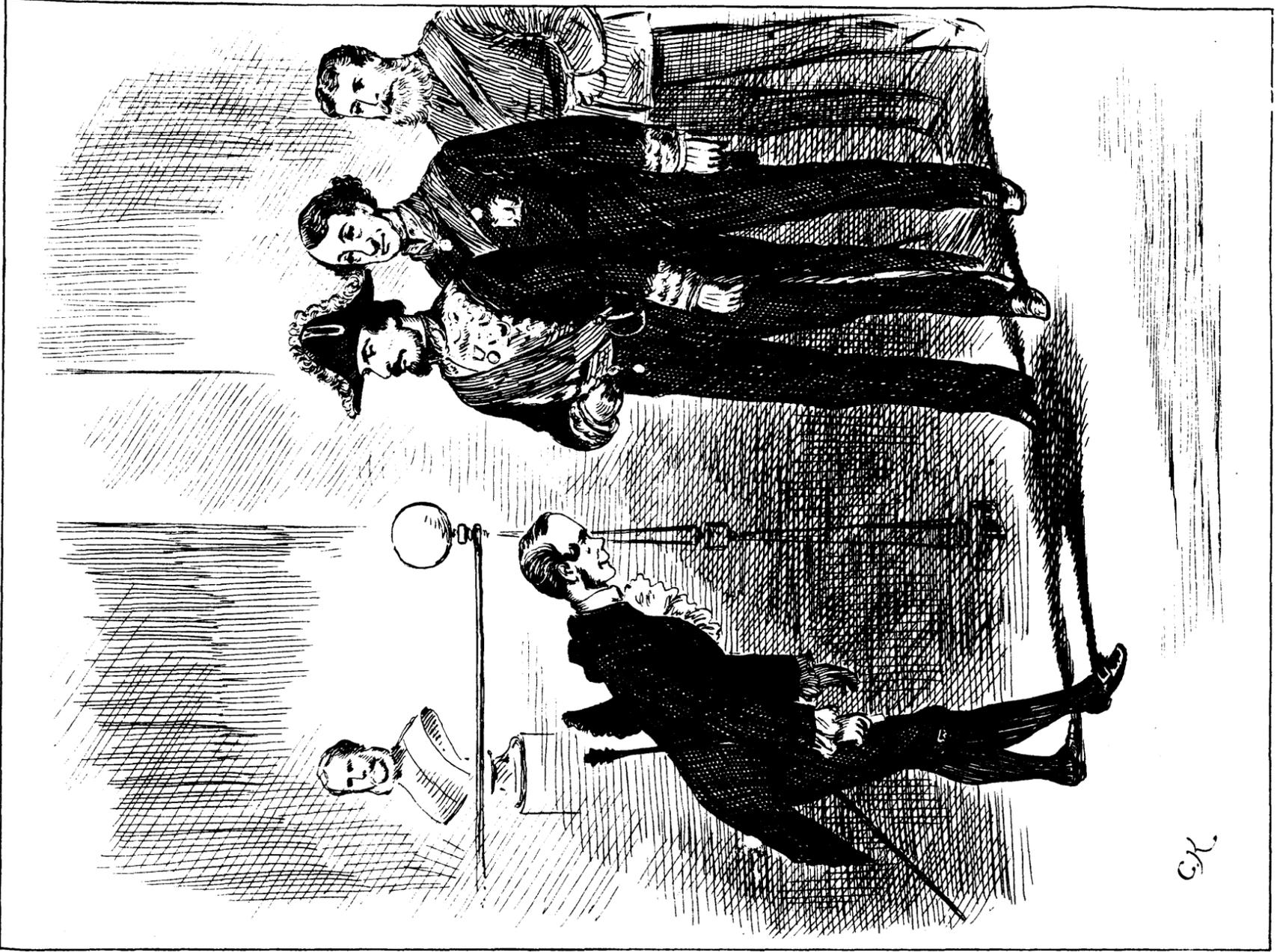
LES PORTES DU SÉNAT OUVERTES À LA FOULE.
PAR E. JUMP.

L'HUISSIER DE LA VERGE NOIRE RÉCLAMANT LA PRÉSENCE DES COMMUNES.
PAR F. JUMP.

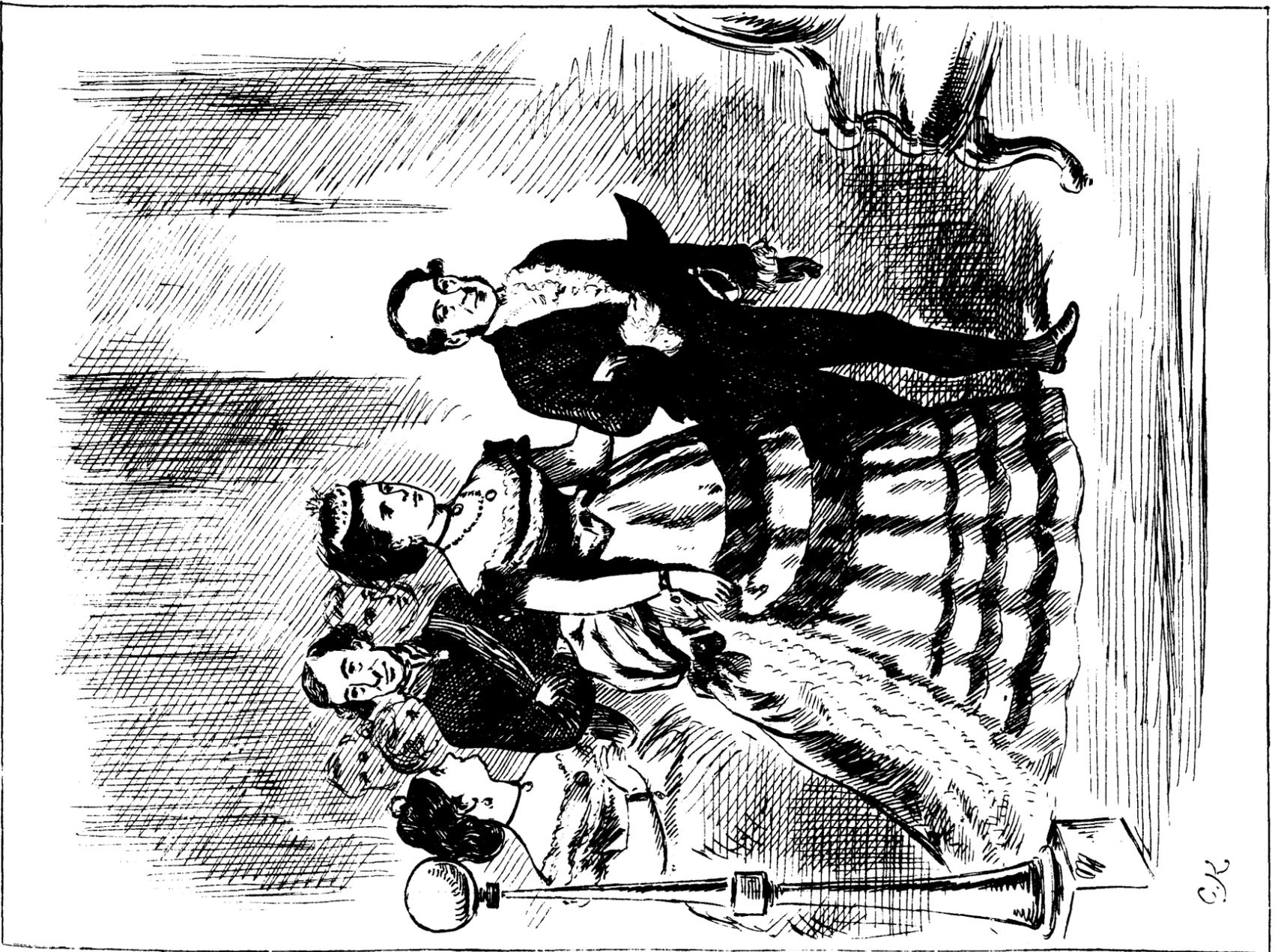


LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL SE RENDANT AUX COMMUNES

PAR E. JUMP.



ENTRÉE DE SON EXCELLENCE AU SÉNAT.
PAR E. JUMP.



ENTRÉE DE LA COMTESSE DUFFERIN
PAR E. JUMP.



L'INCENDIE DE L'HOTEL St. JAMES.—UNE FEMME SUSPENDUE À LA FENÊTRE DU CINQUIÈME ÉTAGE.

A V I S.

Notre agent M. Ed. DORION, collectera, LUNDI prochain et les jours suivants, dans les quartiers St. Joseph, St. Antoine, St. Laurent et Centre.

AUX ABONNÉS DE QUEBEC. — M. ETIENNE LÉGARÉ, notre agent, commencera à collecter LUNDI prochain. Nous espérons que bon accueil lui sera fait partout.

L'ADMINISTRATION informe respectueusement ses abonnés que l'abonnement est payable par semestre et d'avance.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 27 MARS, 1873.

A V I S.

L'histoire illustrée des événements de '37-'38 que nous commencerons à publier bientôt, contiendra une cinquantaine de portraits et des gravures du plus grand intérêt.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Elle peut ainsi se résumer : une seule bataille et l'introduction de plusieurs mesures utiles.

West-Peterboro' a été pour la deuxième fois le "champ de bataille" choisi par les guerriers de l'Opposition. Voici en peu de mots les faits :

Deux candidats se présentaient dans le District Electoral de West-Peterboro' : M. Cluxton, conservateur, et M. Bertram, libéral. Ce dernier eut la majorité des votes, une quarantaine ; mais l'Officier-Rapporteur déclara Cluxton élu parce que Bertram n'avait pas filé en temps opportun sa déclaration de qualification, qu'on lui avait demandée le jour de l'appel nominal. Dès les premiers jours de la session, l'Opposition fit proposition que la Chambre annulât ce retour de l'officier-rapporteur et donnât de suite le siège à M. Bertram. Un amendement à cette proposition, référant le cas au Comité des Privilèges et Elections, fut emporté, on s'en souvient, par une majorité de seize seulement. Mardi, 18 courant, le Comité des Privilèges et Elections a fait son rapport dans lequel, après avoir rappelé que depuis l'acte dit le "Grenville Act," 1770, tous les cas analogues avaient été référés aux Comités d'élection, il concluait à une décision semblable, c'est-à-dire, déclarait que la Chambre n'avait pas juridiction dans cette affaire, que Cluxton devait prendre ou garder son siège et que Bertram, s'il était réellement lésé avait le recours habituel de la pétition d'élection et du Comité spécial. Ce rapport ne faisait guère l'affaire de l'Opposition, qui, par l'entremise de M. Huntington, en demanda le rejet et réitéra sa première proposition : faire fi du rapport de l'Officier-Rapporteur et déclarer immédiatement M. Bertram élu. La discussion, commencée vers quatre heures de l'après-midi, ne se termina qu'à deux heures et demie du matin. La motion-Huntington fut mise de côté et le rapport du Comité adopté par une majorité de vingt-cinq. On aimera sans doute à connaître la division sur la motion de M. Huntington :

Pour : MM. Anglin, Archibald, Bain, Béchard, Bergin, Blain, Bodwell, Bourassa, Bowman, Boyer, Buell, Burpee (Sunbury), Cameron (Huron), Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Charlton, Church, Cockburn (Muskoka), Cook, De St. George, Delorme, Dorion (Drummond & Arth.), Edgar, Foel, Ferris, Findlay, Fiset, Fleming, Forbes, Galbraith, Gibson, Hagar, Harvey, Higginbotham, Holton, Horton, Huntington, Joly, Landerkin, Lewis, McKensie, Mercier, Metcalfe, Mills, Oliver, Paquet, Paterson, Pelletier, Pickard, Prevost, Richards, Robillard, Ross (Durham), Ross (Middlesex), Ross (Wellington), Rymal, Smith (Peel), Snider, Stirling, Taschereau, Thompson (Haldimand), Tremblay, Trow, Wilkes, Young (Montréal ouest), Young (Waterloo).—68.

Contre : MM. Almon, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Burpee (St. John), Campbell, Carling, Chipman, Chisholm, Coffin, Colby, Costigan, Crawford, Cunningham, Currier, Cutler, Daly, Decosmos, Dewdney, Dodge, Domville, Dormer, Doull, Dugas, Duguay, Farron, Fleisher, Fortin, Gaudet, Gendron, Gibbs (Ont. N. R.), Gibbs (Ont. S. R.), Glass, Grant, Grover, Haggart, Harwood, Hincks, Howe, Jones, Killam, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lanthier, Levisconte, Little, Sir John A. MacDonald, McDonald (Cape B.), McDonald (C. B. Pictou), McDonnell, (Inverness), MacKay, Mailoux, Mathieu, MacAdam, McDougall, Merritt, Mitchell, Moffat, Nathan, Nelson, O'Connor, O'Reilly, Palmer, Pinsonneault, Pope, Price, Ray, Robinson, Robitaille, Rochester, Ross (Champlain), Ryan, Savary, Schultz, Shibley, Staples, Stephenson, Thompson (Cariboo), Tilley, Tobin, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Norfolk), Webb, Witton, Wright (Pontiac), Wright (Ottawa).—93.

Ceux qui connaissent bien la composition de la Chambre assurent que cette majorité de 25 en faveur du gouvernement atteindrait, sur un vote direct de non-confiance et tous membres présents, le chiffre d'au moins 33 à 35.

Le débat sur cette motion-Huntington a été fort aride et nous ne voudrions pas en imposer à nos lecteurs le résumé complet.

D'un côté, l'on prétendait que la loi qui réfère toutes les contestations d'élection à des comités d'élection, qu'on appelle comités spéciaux, a précisément pour but de corriger des erreurs ou des abus de la nature de ceux attribués à l'officier-rapporteur de West-Peterboro'. Avouons que la lettre de la loi—section première du chapitre 7 des statuts-refondus du Canada—appuie singulièrement cette manière de voir. "Toute pétition d'élection, y " lit-on, contenant une plainte contre l'élection " ou le rapport irrégulier d'un membre. ou contenant " la plainte qu'aucun rapport n'a été fait conformément aux " exigences d'un writ émis pour l'élection d'un membre. ou contenant une plainte contre les allégations spéciales " contenues dans un tel rapport"—il s'agit toujours du retour ou rapport de l'officier-Rapporteur—" sera une pétition d'élection."

De l'autre côté, l'on soutenait que le cas de West-Peterboro' était tout spécial et devait faire fléchir la rigueur de la lettre de la loi ; que l'officier-rapporteur n'avait pas d'attributions judiciaires et ne pouvait en aucun cas mettre de côté le candidat qui avait la majorité des voix ; que s'il le faisait, il agissait *ultra vires* et la Chambre pouvait intervenir pour corriger cet excès de juridiction, qui est une infraction à ses privilèges.

La discussion a été menée savamment de part et d'autre, et l'on a puisé à pleines mains dans l'arsenal des précédents anglais et canadiens. M. MacDonald, de Pictou, Nouvelle-Ecosse, qui dirigeait le débat du côté du gouvernement, l'a fait, de l'aveu de tout le monde, d'une manière admirable. Il s'est révélé comme avocat éminent et *debater* puissant. M. McKenzie a été hargneux, gauche et faible ; son attaque maladroite et virulente contre les "Petites Provinces" a considérablement nui à son parti—les grits du Haut-Canada.

Plusieurs mesures importantes ont été soumises aux Chambres du 17 au 21 courant. L'une, la principale, concerne les élections, et l'autre a trait à la navigation. Par la dernière, le Bureau de la Trinité de Montréal est aboli, ses attributions sont conférées aux Commissaires du Havre, qui auront le droit de prolonger les quais jusqu'à la Longue-Pointe. Ce sera un immense avantage pour Montréal-Est.

Le projet de loi sur les élections introduit de grands changements dans notre système électoral, nous en ferons connaître tous les détails aussitôt que nous en aurons reçu copie. Qu'il nous suffise de dire, en attendant, que cette loi contiendra presque toutes les réformes demandées depuis longtemps par le sentiment populaire.

J. A. MOUSSEAU.

NOUVELLE AMÉLIORATION.

Les divers projets de chemins de fer en voie de réalisation qui doivent aboutir à Montréal-Est ont déjà donné à tous les progrès de cette partie de la ville une impulsion toute nouvelle et très-efficace. C'est, à l'heure qu'il est, l'endroit de la ville où se fait le plus de progrès. Les capitalistes, les gens d'affaires, qui ont toujours le flair sûr et voient de loin, savent bien ce qui en est et ne s'exposent pas à perdre leur temps ni leur argent, quand ils dirigent de ce côté leur énergie et leur esprit d'entreprise. Ils ont raison d'y élever des manufactures et d'y construire des maisons en aussi grand nombre. Une ère de prospérité inouïe est certainement réservée à Montréal-Est.

Il se présente une nouvelle occasion de continuer ces progrès dans la bonne direction et d'attirer dans l'Est une amélioration qui serait le complément indispensable des autres. Le terrain où se trouvent les vieilles bâtisses de l'Ecole Normale va bientôt être vendu à l'encan par le gouvernement de Québec, avec les masures servant autrefois de bureaux militaires. Le tout couvre une immense étendue, et cache un terrain à trois fronts, sur la rue Claude, sur la rue Notre-Dame et sur la Place Jacques-Cartier. Ce serait le plus beau site de tout Montréal pour un grand hôtel, comme ce serait la place la plus avantageuse pour un établissement de ce genre. Le premier point est incontestable ; le second ne l'est pas moins, quand on jette un regard sur cette partie de Montréal, telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle sera dans dix ans. Le commerce qui, il y a huit à dix ans, montait sans cesse vers l'ouest de la cité, commence à redescendre. L'Hôtel-de-ville, qui doit coûter un million, qui sera l'un des monuments de Montréal, est en face du grand hôtel que nous bâtissons en imagination : des magasins au premier ; tous les départements, tous les employés de la Corporation aux autres étages ; ce qui serait déjà l'appoint d'une clientèle respectable pour le nouvel hôtel, soit comme pension ou repas à la carte. Mais tout cela n'est rien, comparé à ce que vaudrait à Montréal les deux courants de population—acheteurs et vendeurs—qui déboucheront journellement des trains de chemins de fer arrêtant à la place Dalhousie et aux anciennes baraquas disparues, et des vapeurs en si grand

nombre amarrés aux quais depuis l'église Bonsecours jusqu'à la Place Jacques-Cartier. Cette affluence de produits et de voyageurs nous arrivant de toutes les campagnes et villes près de Montréal, nous arrivant de Québec, du Nord, de l'Ouest, du *Far West*, des côtes du Pacifique, donnera à Montréal-Est une prospérité dont on ne peut encore deviner la portée et ne pourra manquer d'attirer dans la partie que nous désignons particulièrement—disons de la Paroisse au Quarré Dalhousie, comprenant toutes les rues—la plus grande partie du meilleur commerce de tout Montréal.

En outre, l'on sait que le hâvre près du canal est trop petit et tout à fait insuffisant pour les besoins du commerce d'importation et d'exportation. On construit d'immenses quais à l'Est et l'on répare et agrandit ceux déjà existants. Grand nombre de bâtiments transatlantiques arrêtent déjà là pour vider leur cargaison et prendre fret nouveau. Sir Hugh Allan a même l'intention,—intention qu'il ne s'est pas gêné de faire connaître publiquement,—de laisser sa flotte en bas de la ville dans un avenir plus ou moins éloigné.

Toutes les circonstances semblent donc se coaliser pour assurer et la prospérité et l'accroissement rapide de Montréal-Est et lui donner en définitive la suprématie industrielle et commerciale. Mais il y a à cela une condition, c'est que les citoyens ne restent pas les bras croisés pour regarder faire les autres ; qu'ils saisissent aux cheveux chaque occasion qui s'offre à eux de mettre l'épaule à la roue. Il devrait vite s'organiser une compagnie de capitalistes pour acheter ce terrain du Gouvernement local et y bâtir un grand hôtel, un hôtel sérieux et convenable, ce que nous n'avons pas encore à Montréal. Car personne ne peut prendre pour de véritables hôtels de vieilles masures mal ajustées les unes aux autres, tout-à-fait indignes de la métropole commerciale du pays, et qui bientôt ne suffiront plus à contenir les voyageurs, les touristes et les gens de commerce, que la curiosité et les affaires dirigent ici en nombre toujours croissant.

Il y a là non seulement un progrès à réaliser, mais plusieurs fortunes à faire. Un magnifique hôtel en face du nouvel Hôtel-de-Ville,—deux monuments qui se regarderont—en pleine rue Notre-Dame et sur la Place Jacques-Cartier, bien conduit et bien administré, sera donc avant peu d'une indispensable nécessité, et deviendra fait accompli et paiera à ceux qui auront eu la clairvoyance et l'énergie de l'entreprendre des dividendes qui feront concurrence à ceux donnés par la Banque de Montréal. Si nos compatriotes n'y pensent pas, qu'ils soient sûrs que des Américains ou des Anglais y penseront. Ce sera la même chose au point de vue des intérêts généraux de Montréal-Est ; seulement les bénéfices iront dans d'autres poches. C'est moins qu'amusant de voir les autres toujours s'enrichir à même notre négligence et notre défaut d'initiative.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

INDUSTRIE.

Plusieurs citoyens de cette ville ont entrepris de fonder une société dans le but d'utiliser les vidanges de la ville et de les convertir en engrais. Cette industrie aura pour effet d'améliorer l'agriculture et d'assainir la ville. Faire d'une source de maladies une source de richesse est une excellente pensée. M. le Dr. Larocque, qui est plein de bonnes pensées, ne pouvait manquer d'avoir celle-là. Il est bon de dire que ce sera une excellente spéculation, car, l'engrais qui sera produit pourra être vendu à grands profits sur les marchés d'Europe et de l'Amérique du Sud. Nous sommes heureux de voir les noms de l'ex-maire, M. Coursol, et de MM. Lamothe et Rivard parmi ceux des membres de cette société. Nous engageons nos compatriotes de la ville et de la campagne à prendre des parts dans cette industrie. Les parts étant de dix piastres, on peut en prendre plusieurs sans exposer gravement sa fortune.

LAPLUME.

Pour éviter toute méprise, nous devons dire que l'écrivain LaPlume, dont M. Dick nous a raconté les aventures littéraires, n'est pas le monsieur qui, sous le pseudonyme de LaPlume écrit des biographies dans le *National*.

LES ASSASSINS A MANITOBA.

Nous avons déjà dit comment le Dr. Bird, l'orateur de la Chambre d'Assemblée de Manitoba, avait failli être assassiné à Manitoba. Mardi pendant la nuit, invité de se rendre auprès d'une de ses malades, il avait d'abord refusé parce qu'il était malade et avait prié le messager d'aller chercher un autre médecin, mais le même messager était revenu, quelques minutes après, et avait décidé le docteur à sortir en disant que sa malade, madame Black, se mourait.

Le *Métis* nous apporte les détails qui suivent sur l'attentat odieux dont le docteur a été victime :

Le sleigh ou cutter avait à peine dépassé le pont de la Police lorsqu'un homme que le Dr. Bird n'avait pas aperçu se mit à

crier et à gesticuler. C'était, paraît-il, le signal convenu ; le docteur avait été reconnu. A quelques pas plus loin, une bande d'hommes sortirent tout à coup d'une auberge, et criant au docteur d'arrêter se jetèrent les uns au devant du cheval pendant que les autres entouraient la voiture. Le docteur ne soupçonnant encore rien, dit à ces hommes de ne pas l'arrêter, qu'il s'en allait visiter une femme mourante et qu'il les verrait chez lui à son retour. En même temps, il leva la main ; croyant apercevoir un pistolet, ces misérables s'éparpillèrent un instant, mais bientôt ils se précipitèrent sur le docteur, l'étranglant avec une lanière de drap, le baillonnaient pour empêcher ses cris et lui comprimèrent le nez pour l'étouffer. Alors commença une lutte terrible, désespérée entre cet homme qui se battait pour sa vie et dix à douze bandits qui voulaient l'assassiner. Une montre, des cache-nez de laine, des gants, des courroies et des morceaux de laine ramassés par la police le lendemain matin témoignent de la résistance énergique du docteur. Accablé sous le nombre et frappé plusieurs fois à la tête, il perdit connaissance une seconde fois, et revint à lui on sentant à la tempe gauche une sensation froide et horrible. On allait lui faire sauter la cervelle lorsqu'un des misérables détourna ses complices, il dit qu'il valait mieux goudronner et emplumer le docteur. Au même instant, on apporta de l'auberge du goudron chaud, et l'ignoble opération commença. Le docteur perdit connaissance, et resta ainsi assez longtemps paraît-il ; lorsque le froid le rappela à lui, un de ses meurtriers était encore près de lui ; il s'éloigna aussitôt. Le docteur se leva alors et regagna son domicile tant bien que mal.

Comme l'hon. M. Bird n'a pas d'ennemis et qu'il est universellement estimé, on ne peut assigner d'autre cause à ce barbare attentat que la décision donnée la veille par lui comme orateur de la Chambre d'Assemblée au sujet du bill d'incorporation de Winnipeg.

Et pourtant dans sa décision rien que de strictement juste et constitutionnel. Recevant du Conseil Législatif un message qui soumettait à l'approbation de l'Assemblée un projet de loi dont plusieurs clauses décrétaient la levée d'impôts et l'emploi des fonds publics, l'hon. Orateur avait décidé qu'un tel bill ne pouvait prendre naissance que dans la branche élective ou populaire de la Législature, et concluait par conséquent au rejet du message. C'est cette décision si constitutionnelle qui a valu à M. Bird les outrages dont il a été la victime, et ces outrages mêmes montrent si la Législature a eu raison ou non de modifier le bill d'incorporation de Winnipeg. On voit aujourd'hui en quelles mains serait tombée la gestion municipale de cette ville si le bill tel que présenté était devenu loi.

La police va-t-elle enfin agir et prouver qu'elle existe ? Ou bien va-t-on voir se renouveler la farce du mois d'octobre.

SUICIDE.

On ne peut s'empêcher d'avoir des sympathies pour celui qui sous l'empire d'une passion violente ou d'une folle douleur, s'ôte la vie ; mais on a bien le droit de rire, lorsqu'il s'agit de suicides comme ceux qui suivent. Il faut aller aux États-Unis pour voir cela. Racontons d'abord l'histoire de John Newton qui, bien sûr, n'est pas l'un des descendants du célèbre Newton.

Ce bon Newton était follement épris d'une demoiselle qui n'était pas très-éprise de lui, puisqu'elle l'a laissé là pour marier un cocher.

En apprenant la nouvelle, Newton, poussé irrésistiblement par le désespoir, est entré délibérément au cabaret, s'est fait servir un verre de whiskey, a mêlé à ce breuvage une demi-once d'huile de Croton et a avalé le tout. Mais la sottise, à peine consommée, il s'en est repenti et a fait ses confidences aux personnes qui se trouvaient à ses côtés. Celles-ci ont couru chercher un médecin, qui a couru chercher un émétique, et il n'a fallu que quelques efforts à Newton pour réparer le mal. Son père, arrivé sur ces entrefaites, le tira à la main, a eu la satisfaction d'apprendre que son fils était hors de danger. La lettre que Newton, père, agitait avec consternation était ainsi conçue :

Elle mérite d'être lue.

« Cher père, c'est d'un cœur triste que j'écris ces lignes, car la fille que j'aime inexprimablement s'est mariée dimanche soir à un cocher de car, et je ne me soucie pas de vivre plus longtemps, et j'ai acheté une demi-once d'huile de Croton pour tuer moi-même avec, et ils me l'ont enlevée et jetée, mais cette fois ils ne pourront pas, car c'est la troisième fois et la dernière fois, parce que si je ne me tuis pas avec je me couperais le cou et j'en ai fini avec la vie, car qu'est-ce que la vie est pour moi sans la fille que j'aime mieux que la vie, et la vie est un rêve et la mort est un charme, car mon cœur peut reposer dans le ciel ou dans l'enfer jusqu'à ce que nous nous revoyons le jour du jugement et j'espère que Dieu me pardonnera de m'être tué moi-même avec, car c'est le dernier mot de votre fils désobéissant, John Newton. Je peux mourir et je vais mourir et j'écris d'une main ferme. »

Il n'a pas persisté dans sa fermeté, heureusement pour lui, et sa tentative de suicide n'aura pas été sans un bon effet, celui de produire le chef-d'œuvre épistolaire donné plus haut.

Lisons maintenant l'histoire de l'autre :

William Green s'est pendu parce que sa femme lui avait fait une scène un peu vive. Mais il a eu le bon esprit, en se pendant, de s'arranger de manière à être vu par une autre dame demeurant dans la même maison. La dame est accourue en poussant des cris de paon, et le pendu, voyant qu'elle perdait du temps et son sang-froid, lui a montré du doigt des ciseaux qu'il avait placés en évidence sur une table. La dame a compris et a coupé la corde.—Merci, a dit le pendu en retombant sur ses pieds, mais si vous aviez un peu de bon sens vous auriez coupé la corde tout de suite. Vous avez failli me laisser étrangler.

Il n'y a pas que les hommes qui se suicident aux États-Unis ; les femmes, qui ne veulent leur céder en rien, réclament le droit de suicide comme le droit de suffrage. Une institutrice de 26 ans vient de se faire sauter la cervelle, à Newyork, la vieille même où se sont passés les deux faits plus haut racontés. Inutile de dire qu'il y a un chagrin d'amour au fond de cette dernière affaire.

Quelque jour on apprendra qu'on a fondé aux États-Unis des écoles de suicide.

La gaieté, le courage, et une grande activité d'esprit sont produits par le sirop composé d'Hypophosphite de Fellows, et sa capacité de donner au cerveau et au système nerveux le pouvoir d'endurer de la fatigue est démontrée dans la manière dont il soutient les personnes souffrant d'affections mentales.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

M. l'abbé Provancher écrit, dans le dernier numéro du *Naturaliste Canadien*, un excellent article sur les moyens à prendre pour répandre parmi le peuple l'instruction et le goût de la lecture.

La livraison du mois de mars du *Naturaliste Canadien*, vient de paraître. Elle contient un excellent article intitulé "Faire Lire," dans lequel le rédacteur de cette publication démontre qu'on est plus instruit aux États-Unis, qu'en Canada, parce qu'on y lit plus qu'ici. Il en attribue la cause au manque d'écoles pour les adultes ou écoles du soir, en ce pays. Cette livraison est fort intéressante.

NOUVEAU JOURNAL.—MM. J. D. Brousseau et Cie., doivent commencer prochainement à Québec la publication d'un nouveau journal intitulé : *Le Colon*, qui aura pour mission spéciale de s'occuper de l'émigration européenne et du rapatriement de nos compatriotes émigrés.

L'éditeur du *Chronicle* dit qu'on lui a montré, samedi, un billet de dix piastres de la Banque Nationale, sur le revers duquel étaient écrites les lignes suivantes : "C'est le dernier billet des \$15,000 que j'ai laissés aller au diable. Puisse le ciel me préserver, si jamais je retrouve une autre chance, de faire de semblables folies ! Puisse le premier homme qui verra ce billet, se garder du vin, des femmes et des cartes, s'il veut échapper à mon sort, car j'arrive à la mendicité. Que Dieu me vienne en aide !"

BRIGANDAGE À HULL.—Il paraît que le règne des brigands n'est pas fini dans le pays. Un Canadien-Français du nom de Latrousse retournait, samedi dernier, d'Ottawa, vers la Gatineau où il demeure, lorsqu'il fit la rencontre d'un individu de taille énorme qui lui demanda la bourse ou la vie. Cette question posée ainsi à brûle-pourpoint n'intimida pas, dit le *Courrier d'Outaouais*, le brave Latrousse qui s'armant d'un des bâtons de son traineau se mit sur la défensive, invitant le malfaiteur à se mesurer avec lui. Cette audace sembla déconcerter le bandit qui resta cloué à sa place. Latrousse devenu impatient et irrité, attaqua l'Hercule en lui assénant un vigoureux coup de son gourdin. Le combat s'engagea alors avec acharnement : et après quelques instants d'une lutte désespérée, le colosse se voyant maltraité, fit entendre un sifflement aigu. Au même instant, Latrousse vit apparaître à quelque distance une douzaine de brigands, venant à la rescousse de leur ami. Latrousse voyant qu'il était impossible de s'éloigner, porta un coup terrible sur la tête de son adversaire qui alla rouler tout couvert de sang entre les pattes des chevaux épouvantés. Ce fut la vengeance de Latrousse qui fut saisi par ces lâches vauriens et blessé assez gravement. On lui enleva aussi la somme de \$25 qu'il avait dans une poche de son vêtement. Le malheureux fut recueilli sur le sol par Edouard Savourney et transporté à une maison voisine où l'on pensa ses blessures.

Les auteurs de cet attentat ne sont pas connus au moment où nous mettons sous presse.

ADMISSION.—La profession médicale vient d'ajouter à la liste de ses membres un jeune confrère qui ne manquera pas de lui faire honneur.

Monsieur George Olivier Beaudry, dont les talents distingués tant pour la médecine que pour la littérature sont bien connus du public de Montréal, vient de couronner ses quatre années d'une clientèle exemplaire sous tous rapports par un examen des plus brillants. Ce succès, digne compensation de ses rudes labeurs, ne surprendra aucun de ceux qui ont eu occasion de l'apprécier plus d'une fois dans ses écrits comme dans ses études médicales. Ses lectures savamment élaborées sur "Les Passions" qui ont eu le privilège d'être reproduites dans "La Revue Canadienne," lui ont valu des témoignages flatteurs justement mérités.

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que ce Monsieur livrera sous peu à la publicité un travail dont la supériorité le cède nullement à ses compositions antérieures.

Nous applaudissons de tout cœur à la décision qu'a prise Monsieur le Docteur Beaudry, à la sollicitation réitérée de ses nombreux amis, de se fixer en notre ville, tout en lui souhaitant une clientèle qui dépasse ses espérances.

L'*Echo de Lévis* dit que M. Oscar Dunn remplacera probablement M. Lucien Turcotte comme rédacteur en chef du *Canadien*.

M. Garneau a été élu par acclamation, à Charlesbourg, pour représenter le comté de Québec, dans la chambre locale.

Reste l'élection pour la chambre fédérale. La votation a lieu aujourd'hui même, jeudi. Les deux partis réclament la victoire et ne négligent rien pour triompher.

Les prêtres du comté ont publié une autre lettre dans laquelle ils accusent M. Fabre et ses amis de répandre de l'argent et du whiskey parmi les électeurs.

Le même jour *L'Événement* disait que c'étaient les amis de M. Caron qui faisaient de la corruption.

SINGULARITÉS DE QUELQUES HOMMES DE LETTRES.

Les charmantes *Promenades* que mon ami Dick publiait l'autre jour dans *L'Opinion Publique*, m'ont remis en mémoire certaines particularités que j'ai recueillies sur quelques grands écrivains.

Ces notes ont été prises un peu partout, je ne sais trop quand. Ne soyez donc nullement surpris, amis lecteurs, si je vous les présente sans recherche, sans ordre, telles qu'elles arrivent à mon esprit. Vous intéresserai-je un peu en vous faisant pénétrer ainsi dans la vie privée d'auteurs que vous aimez peut-être ?

J'ose le présumer, car toute personne qui lit a parmi ses livres, des favoris qu'elle aime plus que d'autres. Elle se fait, en quelque sorte, un bon ami de l'auteur ; elle cherche à connaître sa vie ; ses traits ne lui sont pas inconnus ; la moindre anecdote qui le concerne lui fait plaisir à savoir.

Et de fait, comme le disait quelqu'un, quels meilleurs amis avons-nous dans ce triste monde que ceux qui nous consolent, nous récréent, nous fortifient ou nous émeuvent par leurs œuvres littéraires ? qui nous donnent ainsi le plus pur de leur intelligence, la plus noble et la plus divine partie de leur être, veillent pour nous tandis que nous dormons, pen-

sent et écrivent laborieusement les quelques pages ou les quelques volumes que nous dévorons en si peu de temps ?

Presque tous les grands écrivains ont été atteints de certaines manies. Curieuses et amusantes chez les uns, elles dégénèrent chez les autres en défauts, en véritables infirmités. On en trouvera, par exemple, qui, pour travailler aiment le monde et le bruit, d'autres ne pourront rien faire, s'ils n'écrivent dans la solitude la plus profonde. Il en est pour qui l'obscurité est nécessaire ; il en est pour qui la grande lumière est indispensable.

On assure que Victor Hugo a fait ses plus beaux vers dans les ténèbres. Il s'était fait préparer à cet effet une planchette, avec règle à coulisse, qui lui servait d'écrivain.

Alexandre Dumas, au début d'un de ses ouvrages—Gabriel Lambert, si je ne me trompe point—avoue lui-même que pour travailler avec fruit, deux cabinets de travail lui étaient nécessaires. L'un vaste, parfaitement éclairé, aux élégantes et fraîches tentures : c'était le cabinet aux pages gaies. L'autre, étroit, écrasé, ne recevant que peu de lumière, peu meublé, aux sombres draperies : ce deuxième cabinet était destiné aux drames à sensation, aux pages les plus funèbres.

Quelques hommes de lettres se trouvent paralysés à la vue d'une plume, d'un bureau ; d'autres ne puisent l'inspiration qu'au fond de leur encrier. Il y en a pour qui l'absence de tout bruit est d'absolue nécessité ; on en a vu ne trouver le feu divin que par un temps de grêle et de pluie, de vent et de tonnerre.

Voltaire travaillait alors à *Catiline*, dans son château de Ferney. Pour s'exciter à la composition, le poète mettait toque et large manteau, et ainsi affublé déclamaient ses vers avec de grands gestes au milieu de ses allées. Or, il arriva un jour que son jardinier l'ayant surpris dans cet étrange costume, le malheureux, voyant la triste figure de son maître, ne put s'empêcher d'en rire. Malgré les sollicitations de Mme. Denis et de tous ses commensaux, Voltaire le chassa, et ne voulut jamais reprendre à son service un homme qui, disait-il, avait ri au nez de Cicéron....

En considération de sa pauvreté et de ses bons services, on dit qu'il accorda au pauvre jardinier et à sa famille, une pension suffisante pour les mettre à l'abri de la misère.

L'auteur de "Corinne," Mme de Staël, ne pouvait trouver une idée, ni son premier mot—premier mot qui, de son propre aveu, lui coûtait tant de travail—si elle ne roulait entre ses doigts une petite branche d'arbre ou une boulette de mie de pain.

Le géomètre Laplace, l'illustre auteur de la "Mécanique Céleste," écrivain distingué, jouait perpétuellement avec un écheveau de fil. Le travail de sa puissante intelligence se serait arrêté faute de ce simple aliment. Aussi, tous les matins, son valet de chambre avait-il ordre de le lui glisser entre les doigts.

Le vicomte Ponson du Terrail ne pouvait écrire un roman, sans avoir rangées devant lui, sur son bureau, une foule de petits bonshommes, représentant les divers personnages de son livre. Chacun d'eux avait un nom étiqueté sur la poitrine.

Pendant tout le temps que le personnage devait être en scène, le romancier le faisait agir suivant son rôle, pour le faire disparaître ensuite sous son bureau aussitôt qu'il n'en avait plus besoin.

On raconte qu'un jour ayant oublié d'enlever le sujet inutile, Ponson du Terrail fit battre en duel dans la troisième partie d'un roman, un personnage mort à la seconde!.....

(A continuer.)

CHARADES PROPOSÉES.

CHARADE, No. 81.

Un avocat dans mon entier
Fait souvent mon premier et mon dernier.
HERMINIE R....

CHARADE, No. 82.

Les noces de mon premier
L'ont fait connaître au monde entier.
Mon dernier, répété, est un jouet d'enfant,
Une idée à laquelle on revient souvent.
Mon tout, conquis, est resté
Sous le joug de l'étranger,
Et n'a pas l'air de songer
À demander sa liberté.
J. D., New-York.

CHARADE, No. 83.

Mon premier, répété par un petit enfant,
Frappe agréablement
L'oreille d'un parent.
Mon second est, dans la forêt,
Un objet digne d'intérêt.
Mon dernier est si nécessaire,
Que sans lui on ne peut rien faire.
Mon tout n'est plus, mais sa mémoire
A jamais vivra dans l'histoire.
J. D., New York.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

En cette ville, le 19 courant, des fièvres scarlatines, Florence-Joséphine-Antoinette, âgée de 11 ans, unique enfant de M. Louis-Joseph Prégen.

A la Rivière-du-Loup (en bas), le 13 courant, après une maladie soufferte avec une parfaite résignation, Dlle. Marie-Luce-Claudia Dugal, âgée de 24 ans et 2 mois.

A Blackstone, Mass, le 10 courant, à l'âge de 34 ans, Joseph-Cléophas Thibodeau, après deux mois et demi de souffrance. Il a quitté ce séjour de misère pour aller se réjouir avec ceux qui ont part au royaume des cieux.

Ses funérailles ont eu lieu le 12 courant, un grand nombre d'amis, une compagnie militaire, ses parents en pleurs, accompagnèrent ses restes mortels au lieu de leur repos.—*Communiqué.*

A St. Jean, Ile d'Orléans, le 14 courant, à l'âge de 22 ans 2 mois et 20 jours, Dlle Marie-Lumera Langlois, 3ème fille de M. Cyprien Langlois, pilote.

A St. Paul, Minnesota, le 9 courant, à l'âge de 29 ans, Messire George-Adolphe Schneider, pasteur de la congrégation canadienne de St. Paul.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

Il prit entre les siennes les deux mains de Réginald, et il ploya à demi le genou devant ce noble vieillard.

Puis, s'élançant à cheval, il piqua résolument des deux, et partit à un galop impétueux qui promettait un prompt retour.

Bientôt sa forme, de plus en plus vague et indistincte, disparut dans l'obscurité, et le bruit des pas de son cheval sur le sol de la longue avenue se perdit dans le silence de la nuit. Depuis bien longtemps, on ne voyait et on n'entendait plus rien ; et cependant Marguerite, debout sur la plus haute marche de l'escalier, regardait encore et écoutait toujours.

L'aube du jour commençait à poindre au moment où Denis arrêta son cheval, ruisselant de sueur et blanc d'écume, au pied de la montagne sur laquelle s'élevait le château de Falkenhorst.

Le fiancé de Marguerite de Kerven fit jouer ce ressort invisible dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs, et s'engagea dans les souterrains.

Il n'avait fait encore que quelques pas, lorsqu'une voix légèrement endormie lui cria : — Halte-là !... Qui vive ?

— Ami.

— On ne passe pas. Le mot d'ordre, ou je fais feu. ...

— Le mot d'ordre, répondit vivement Denis, je ne le sais pas ; ce que je sais à merveille, c'est que tu es Guillaume Enrich, et que, moi, je suis ton capitaine Jean-Denis de Poulailleur. ...

— Ah ! c'est vous, capitaine. ... — répliqua la voix. — Oh ! alors, c'est bien différent. ... Passez. ... passez. ...

Denis s'approcha de la sentinelle.

— Mon brave, lui dit-il, Roncevaux est-il au château ?

— Non, capitaine.

— Diable ! est-il absent ?

— Oui, capitaine.

— Depuis quand ?

— Depuis douze jours.

— Avec combien d'hommes ?

— Avec dix hommes, capitaine.

— Sais-tu où il s'est allé ?

— Non, capitaine.

— Sais-tu quand ils doivent revenir ?

— Pas davantage.

— Combien êtes-vous au château ?

— Trois.

— Faites-vous bonne garde ?

— Comme vous voyez, capitaine.

— Quoi de nouveau depuis mon départ ?

— Rien.

— Comment ! Pas une affaire ? ...

— Ma foi non, pas une du moins qui vaille la peine d'en parler. ... Je crois bien que c'est pour cela que le lieutenant Roncevaux est allé chercher fortune ailleurs et battre le pays. ...

L'absence de Roncevaux ne dérangeait en rien les projets de Denis. Il laissa Guillaume continuer sa faction endormie, et il suivit les galeries souterraines qui conduisaient à l'intérieur du château.

XVII.—UN HÔTE INATTENDU.

La cachette où Denis avait renfermé son or et ses bijoux était intacte. Le jet ne l'homme reprit son trésor, et il aurait quitté immédiatement le château, si son cheval, épuisé de fatigue, n'avait eu besoin de douze à quatorze heures de repos avant de pouvoir se remettre en route pour retourner à Kergen.

Comment Denis employa-t-il cette journée, qui lui sembla d'une mortelle longueur ? Nous serions fort embarrassés de le dire. Sans doute il se jeta sur un lit ; il mangea, il but, il visita dans tous ses coins et recoins ce château, qu'il espérait bien voir en ce moment pour la dernière fois.

Enfin, le soir arriva. Le soleil cacha derrière les montagnes son disque enflammé. Denis attendit jusqu'à dix heures du soir. Puis il donna l'ordre de seller et de lui amener son cheval, reposé et rafraîchi.

Guillaume entendit donner cet ordre avec une surprise extrême.

— Comment ! capitaine, s'écria-t-il, vous partez encore ? ...

— A ce qu'il paraît. ... — répondit Denis en souriant.

— Et où donc allez-vous, capitaine ?

— Je ne le sais pas moi-même.

— Serez-vous longtemps absent ?

— Peut-être.

— Mais, enfin, vous reviendrez ? ...

— Cela n'est pas douteux.

— Si le lieutenant Roncevaux arrive avant votre retour, faudra-t-il lui dire que vous êtes venu ?

— Sans doute.

— Et vous ne me charges de rien pour lui ?

— Ma foi, non.

— Alors, capitaine, au revoir. ... au revoir, et bon voyage. ...

— Merci, mon brave Guillaume.

Et, tout en parlant ainsi, Denis mit quelques pièces d'or dans la main du bandit.

Le cheval était prêt. Le fiancé de Marguerite s'élança lestement en selle, et s'enfonça

dans les galeries souterraines par lesquelles il était arrivé. Au bout de quelques minutes, il sortait des flancs de la montagne, et il mettait sa monture au grand trot dans la direction de Kergen.

Comme la veille au matin, l'aube blanchissait au moment où le jeune homme atteignit l'extrémité de cette longue avenue plantée de grands arbres et dont l'une des extrémités se terminait par la cour d'honneur du château.

En dépassant les premiers arbres de cette avenue, le cheval du jeune homme, comme s'il eût deviné et partagé l'impatience de son maître, prit de lui-même un galop rapide.

Une forme blanche et gracieuse se dessinait en haut du perron. C'était Marguerite.

On eût dit que, depuis le moment du départ, elle n'avait pas quitté cette place.

En voyant Denis descendre de cheval, elle ne put retenir un faible cri de joie.

— O Raoul, murmura-t-elle, en abandonnant avec une chaste confiance son front virginal aux lèvres de son fiancé, — O Raoul, vous avez compris que je mourais d'impatience. ... que je devenais folle d'inquiétude. ... vous ne m'avez pas fait attendre. ... merci. ...

Puis, après quelques paroles d'amour, échangées rapidement et à voix basse, elle ajouta : — Pauvre ami, vous devez être épuisé de fatigue, après deux nuits passées à cheval. ... Montez vite à votre chambre, jetez-vous sur votre lit, et dormez jusqu'à ce que j'envoie mon vieux Fritz vous éveiller pour le dîner. ... Vous allez trouver, sur la table d'ébène qui est à côté de la fenêtre, du bouillon, des viandes froides, une tranche de pâté de venaison, et du vin d'Espagne. ...

Denis avait, en effet, autant d'appétit que de fatigue.

Il ne se fit donc pas répéter les recommandations de Marguerite. Il monta dans sa chambre, il dévora la moitié d'une volaille, il fit une large brèche au pâté, il dégusta deux larges rasades d'un xérès couleur d'ambre, et, reconforté par ce déjeuner rapide, il se jeta sur le lit, sans même prendre la peine de se déshabiller.

Au bout de trois secondes, il dormait.

Vers onze heures et demie, son sommeil calme et profond fut interrompu par le bruit de plusieurs petits coups frappés discrètement contre la porte.

— Qui est-là ? — demanda Denis.

— Moi. ... moi, monsieur le chevalier, moi, Fritz. ...

— Entrez.

— Je viens, reprit le vieux serviteur après avoir salué profondément et à trois reprises, — je viens pour avoir l'honneur de prévenir monsieur le chevalier que dans une demi-heure on servira le dîner sur table. ...

— Bien, mon vieux Fritz, — répondit le jeune homme, — je vais me mettre à ma toilette à l'instant même, et je serai prêt. ...

— Il est de mon devoir de prévenir monsieur le chevalier que nous avons au château un étranger de la plus haute distinction. ...

— Ah ! ah ! — dit le chevalier, — et depuis quand est-il arrivé, cet étranger ? ...

— Depuis hier au soir.

— Doit-il rester longtemps ici ?

— Je l'ignore.

— Savez-vous son nom, au moins ?

— Oh ! très-bien. ... c'est un commerçant de Cologne, immensément riche. ... il est le banquier de M. le baron, et il s'appelle Van Goët.

Denis chancela comme s'il allait tomber à la renverse.

Ce nom venait de le foudroyer.

Quoi ! Van Goët était dans cette maison ! Van Goët, frappé par lui un an auparavant, à l'auberge du Faucon blanc !

Ainsi donc, chose étrange ! l'assassin et la victime allaient se trouver en présence l'un de l'autre, et s'asseoir à la même table ! ... La Providence ou la fatalité le voulait ainsi !

Le vieux Fritz, voyant que Denis ne le questionnait plus, s'inclina de nouveau, profondément et à trois reprises, et quitta la chambre.

Denis, demeuré seul, se sentit en proie à un frisson convulsif et douloureux. L'avenir lui semblait revêtu des plus sombres couleurs. Le bizarre incident de cette rencontre invraisemblable remettait en question le résultat de tous ses projets. Qui sait même si sa sûreté personnelle n'allait pas se trouver compromise ?

Pendant quelques instants, Denis songea à s'éloigner immédiatement du château, et à n'y revenir qu'après le départ de Van Goët, sauf à chercher plus tard les moyens d'expliquer d'une façon plus ou moins plausible cette fuite au moins étrange.

Mais il ne s'arrêta point à cette idée. Un semblable parti ne pouvait manquer de faire naître des soupçons sur son compte, et si une fois le plus léger soupçon venait à prendre naissance dans l'esprit du baron de Kergen, tout serait inévitablement perdu.

Peu à peu, Denis arriva, par la réflexion, à se rassurer d'une façon presque complète ; il se dit qu'il était impossible que, dans le désordre de la nuit de l'assassinat, le marchand juif eût pu remarquer aussi bien les traits de celui qui le frappait, pour en conserver un souvenir distinct.

D'ailleurs, comment supposer que Van Goët, dans le cas même où ses souvenirs seraient restés fidèles, pourrait s'arrêter seulement à cette idée absurde d'une identité impossible entre un gentilhomme français, admis sur le pied de la plus grande intimité dans la noble

famille de Kergen, et le nocturne bandit des bords du Rhin !

Certes, il y aurait folie à supposer cela !

Van Goët se croirait dupe d'une illusion, ou jouet d'une étrange ressemblance, avant d'admettre l'identité impossible dont nous parlions il n'y a qu'un instant.

Denis, rassuré par ces réflexions, reprit donc calme et courage. Il se persuada que rien de grave ne le menaçait, qu'aucun événement fâcheux ne pouvait l'atteindre, et il ne songea plus qu'à paraître avec tous ses avantages devant le banquier du baron.

Il commença donc sa toilette sans retard, et il y mit un soin extrême et une coquetterie inaccoutumée, ou, du moins, plus grande encore que de coutume. De doux parfums d'une arôme merveilleux inondèrent son linge d'une finesse extrême. Ses manchettes et son jabot présentèrent des dentelles choisies d'une beauté telle que, certes, elles auraient fait envie à toutes les grandes dames de la cour de France. Des bagues d'une valeur infinie, une chaîne de montre et des breloques précieusement ciselées, achevèrent de donner à l'ajustement du jeune homme un cachet de suprême élégance et de luxe aristocratique et de bon goût.

Cette toilette achevée, Denis se regarda successivement dans les quatre glaces qui se trouvaient enchâssées dans son appartement entre des panneaux de tapisserie.

Ces larges miroirs lui renvoyèrent son image d'une façon si charmante, qu'il se sourit, comme une jolie femme prête à partir pour le bal se sourit à elle-même, et qu'il se vit contraint de s'avouer qu'il était éblouissant.

Quelques minutes s'écoulèrent dans cette occupation gracieuse. Puis Denis entendit l'horloge du château piquer le premier des douze coups de midi.

En même temps, et avec une ponctualité qui faisait le plus grand éloge de l'exactitude du cuisinier et des autres valets, on entendit retentir une grosse cloche.

C'était le dîner qu'on annonçait, selon l'usage quotidien.

Denis prit son chapeau, le jeta sous son bras gauche, et sortit de sa chambre.

XVIII.—LE DINER.

La salle à manger du château de Kergen était une pièce ovale et d'un grand caractère. Des panneaux de vieilles tapisseries flamandes, aux couleurs un peu effacées par le temps, s'ajustaient dans des encadrements de chêne noir. Le plafond était en chêne sculpté, ainsi que la lourde table et les chaises à haut dossier, recouvertes en point de Hongrie.

Une argenterie massive et d'une grande valeur s'élevait majestueusement sur les dressoirs.

Ce jour-là, toute la livrée du château était sous les armes.

On voyait qu'on avait à traiter un hôte d'importance.

Les convives se trouvaient déjà réunis dans la salle à manger. Ces convives étaient le baron, Marguerite et Mina, et le banquier juif de Cologne.

Nous avons décrit Van Goët.

Nos lecteurs savent que cet illustre millionnaire avait quarante ans tout au plus, une taille haute et riche, un regard d'aigle dans de grands yeux noirs, et une forêt de cheveux sombres, légèrement ondulés. La tête du banquier aurait fourni un magnifique sujet d'étude aux pinceaux d'un Van Dyck, d'un Rubens ou d'un Vélasquez.

Denis entra et s'approcha vivement de Réginald.

Ce dernier lui serra la main avec une affection paternelle et lui dit, en regardant à la dérobée Marguerite, qui sourit et rougit légèrement : — J'ai déjà eu de vos nouvelles, mon cher cavalier, et je sais que votre voyage a été aussi bon que rapide. — Puis, sans quitter la main de Denis, qu'il conduisit jusqu'au près du banquier juif, il ajouta : — Meinher Van Goët, j'ai l'honneur de vous présenter mon jeune et excellent ami, le chevalier Raoul-Hector de Navailles.

Denis et le juif s'inclinèrent en même temps l'un que l'autre.

Quand le jeune homme releva les yeux, il s'aperçut que le regard du juif s'attachait sur son visage avec une étrange fixité. Les sourcils légèrement froncés de Van Goët exprimaient un mélange de surprise et d'hésitation. Mais cette ride presque imperceptible s'effaça au bout de quelques secondes.

Le dîner était servi.

Chacun prit place à table.

Voici de quelle façon se trouvaient disposés les convives :

Le baron de Kergen était assis à la place d'honneur.

En face de lui, et comme remplissant le rôle de maîtresse de maison, Marguerite.

À la droite de la jeune fille, Van Goët.

Denis à la droite du baron, ayant la blonde Mina à sa gauche.

Dans les premiers moments, la conversation fut languissante. En vain Réginald s'efforçait de la raviver, en adressant la parole tantôt à Van Goët et tantôt à Denis.

Tous deux ne répondaient qu'à peine.

Le banquier semblait soucieux, et le jeune homme préoccupé.

Van Goët, presque sans cesse et comme malgré lui, attachait son regard sur la figure du fiancé de Marguerite et paraissait ne plus pouvoir l'en détacher. Par instants, ce même

froncement de sourcils dont nous avons déjà parlé se reproduisait sur son front. On eût dit alors qu'il cherchait à fixer une image confuse et à préciser des souvenirs.

Sous l'obsession de ce regard, le malaise de Denis augmentait, et, malgré tous les efforts du jeune homme, il ne devait point tarder à devenir visible.

— Monsieur le chevalier, — dit tout à coup Van Goët, — me permettez-vous de vous demander à quelle branche de la maison de Navailles vous appartenez ? ...

Quoique ces paroles eussent été prononcées avec la plus parfaite courtoisie, Denis se sentit frissonner de tous ses membres.

Cependant il fit bonne contenance.

Nous n'ignorons pas qu'il avait étudié la généalogie et les alliances de la famille à laquelle il prétendait appartenir.

Les papiers trouvés dans les bagages du Français assassiné par les chevaliers du poignard lui avaient rendu cette étude facile.

Aussi, répondit-il sans hésitation : — Monsieur, je suis l'un des représentants, en ligne directe, de la branche aînée.

— Ainsi, vous êtes le fils du vicomte Aymer de Navailles ?

— Oui, monsieur, son second fils ; mon frère aîné, le vicomte Arnaud, est colonel des dragons de la reine ; ma sœur cadette est mariée au marquis de Montarby. ...

Van Goët s'inclina.

— Lors d'un voyage que je fis à Paris il y a quatorze ans, — reprit-il, — j'eus l'honneur d'être présenté à monsieur votre père.

Ce fut au tour du jeune homme à s'incliner.

Le banquier poursuivit : — Un de mes correspondants, le fermier général Lanjon, me conduisit à l'hôtel de monsieur votre père, rue du Pas-de-la-Mule, et j'eus l'honneur d'être invité deux fois à dîner par lui en compagnie de plusieurs personnages éminents. ... J'ai dû vous voir en cette circonstance, monsieur le chevalier ?

— Cela est vraisemblable, en effet, — répliqua Denis ; — mais, à cette époque, je n'étais encore qu'un enfant, et vous comprenez que je n'ai pu conserver aucun souvenir du fait dont vous me parlez.

— Oh ! je le comprends à merveille. D'ailleurs, monsieur votre père, tenant table ouverte avec une prodigalité de grand seigneur, recevait tant de monde, que vous ne pouviez accorder aucune attention à ses convives de passage. Est-il bien changé, depuis ce temps-là, monsieur votre père ? ...

— Mais non. ... — répondit le jeune homme, — il se conserve le mieux du monde.

— Ce doit être un beau vieillard ?

— Magnifique.

— Sa haute taille est-elle encore droite ? ...

— Toujours.

— Ses cheveux grisonnaient beaucoup ; ils doivent être aujourd'hui blancs comme de l'argent ?

— Sans doute. ... mais, vous savez, la poudre. ...

— C'est juste. Il avait un regard de faucon ?

— Ses yeux brillent comme autrefois.

— Ses jarrets étaient d'acier ?

— Il les a conservés.

— Mais, alors, il atteindra sa centième année !

— Franchement, je l'espère bien, et, à moins d'un accident inattendu, je puis même dire que j'y compte.

— Excellent fils ! ... — murmura Réginald à part lui.

Van Goët continua : — Je trouve que vous ressemblez beaucoup au vicomte, votre père, monsieur le chevalier.

— Vraiment ?

— Ne vous l'a-t-on pas dit déjà ?

— On me l'a dit souvent ; mais je crois, comme le proverbe, que, le plus souvent, les ressemblances sont dans les yeux des personnes qui regardent.

— Peut-être avez-vous raison, en thèse générale ; mais cette circonstance est bien certainement une exception. Quand je vous regarde, je crois voir monsieur votre père, jeune. Même coupe de visage, même front, même regard. A votre âge, il devait être identiquement ce que vous êtes aujourd'hui. ... C'est assez dire un charmant cavalier.

Denis s'inclina profondément avec une feinte modestie.

Van Goët reprit : — Je pense que, vous trouvant en Allemagne, vous n'aurez pas manqué d'aller jusqu'à Manheim ?

— Non, en vérité, — répondit Denis.

— Vous comptez y aller, du moins ?

— Pas le moins du monde.

— Ah ! par exemple ! ... voilà qui est étrange ? ...

— Pourquoi donc cela ?

— Il est impossible que votre père ne vous ait pas donné une lettre.

— Une lettre ? ... — répéta Denis.

— Eh ! oui, une lettre pour son vieil ami, le comte Frédéric de Salberg, qui, l'année dernière encore, est allé passer trois jours au château de Navailles, en Poitou. ...

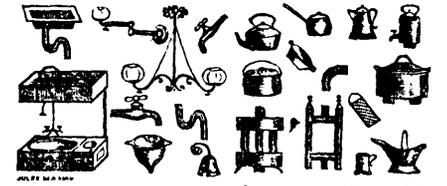
Denis comprit à merveille qu'un immense embarras allait fondre sur lui, s'il ne trouvait un moyen immédiat de tourner la difficulté.

(A continuer.)

Guérison certaine pour engelures : frottes le pied avec le Liquide Rhumatique de Jacobs.

LE CHEMIN DE CROIX et les Prieres
pour les **STATIENS de JEUDI SAINT.**
A vendre chez MM. ROLLAND & FILS,
BEAUCHEMIN & VALOIS,
Et au No. 1, COTE DE LA PLACE D'ARMES.

GEORGE YON,
MARCHAND DE POELLES, GLACIER, REFRIGERATEURS;
PLUMBIER ET FERBLANTIER.
NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.
L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés.
Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.
Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

AVIS A CEUX QUI DESIRERAIENT PRENDRE COMMERCER DANS LA CAMPAGNE.

Le soussigné, Ant. Moffette, désirant se retirer du commerce, offre en vente un fonds de magasin consistant en marchandises sèches, épiceries, et quincailleries, etc., et une maison confortable, sise et située près de l'église, en la paroisse de St. Flavien, (comté de Lotbinière) district de Québec.
La dite maison étant à une distance de quatre milles de la Station de "Méthot's Mills," chemin de fer du Grand-Tronc, qui est une voie très facile pour l'expédition des effets. A vendre à un prix très-moderé. S'adresser sur les lieux ou au soussigné,
ANT. MOFFETTE, Marchand.
St. Flavien, 10 mars 1873.

Loterie Ville-Marie.
Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.
32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Prix.	Valeur.
Une propriété [Rue du Bassin, Montréal] loyer annuel: \$500.	5,000 00
Deux lots de terre [Rue St. Denis et Tan-naries] \$700 chaque.	1,400 00
Huit lots de terre [Chemin Ste. Catherine] \$300 chaque.	2,400 00
Quarante-huit lots [Côte Ste. Catherine] \$150 chaque.	7,200 00
Un prix en Or de mille piastres.	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600 00
Mille dix prix valant.	\$21,200 00

DONS:

1—A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale.	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres [Société St. Vincent de Paul].	1,000 00
4—Aux Sœurs du Bon Pasteur.	500 00
5—Aux Jésuites.	500 00
6—Aux Oblats.	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.	500 00
9—A la Colonie Populaire.	500 00

\$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le même *gratis*. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.
Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveaux-Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.
La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.
Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.
Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.
Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.
Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.
POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.
20 " " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.
S'adresser à
G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie,
No. 5, Rue St. Sacrement.
Montréal, 22 janvier. 4-7 tf

A. SICOTTE,
No. 331 RUE ST. LAURENT.
Ferblantier, Plombier
Poseur de Tuyaux à
Gaz, Bains, Lieux d'Al-
sance, Couverture en
Ferblanc, en Tôle
Galvanisée et en Ar-
doise.
Aura toujours un as-
sortiment complet et
varié de Ferblanteries,
Ferrermeries, Réfrigi-
érateurs, Huile de Char-
bon, Lampes, Cheminées, etc.
Toutes commandes seront exécutées avec soin et
des prix très modérés. 3-43z.



THE COOK'S FRIEND
NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ
TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 3-38 sz.

HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.

GRANDE OEUVRE DE CHARITE!
LOTTERIE
Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Arche-
vêque de Québec, et de MM. les Membres du
Clergé, pour aider à la construction de
l'Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus, à St.
Sauveur de Québec.

CONDITIONS:
I.
GAIN OFFERT.
1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert \$400 00
2 Montres d'or, \$60, \$40 100 00
1 Cornet à piston, monté en argent 50 00
2 Chaises brodées en laine 55 00
2 Tableaux:—Sacré-Coeur de Jésus et de Marie 25 00
1 Service à déjeuner, en argent 25 00
1 Magnifique Prie-Dieu 36 00
En tout 1000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur.
Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II.
VENTE DES BILLETS.
Chaque billet se vend 25 centins.
Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir:
1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3.
2. 3 billets pour 24; " " 27 billets pour \$6.
Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyés au soussigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.
Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

III.
TIRAGE DES LOTS.
Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.
Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage:
1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposées dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.
2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.
3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.
4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus.
J. R. L. HAMELIN, Ptre.,
Hôpital-Général, Québec.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.
(Établies en 1828.)
CHARLES GARTH & CIE.
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.
Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau.
On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.
Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL,
77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH,
JAMES MATTINSON,
H. W. GARTH. 3-22 sz

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET
MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.
Les abonnés de "l'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché.
L'OPINION PUBLIQUE
PORTE VOISINE DU NO. 57 RUE ST. GABRIEL
MONTREAL. 3-49zf

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.
432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,
SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres
de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.;
les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston,
E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO.
WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien
connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.
THOMAS A. HAINES, gérant.
Assortiment sp. lendide de Pianos et Orgues.
Pianos à louer,
Pianos échangés
Orgues à louer.
Réparations faites convenablement.
Pianos vendus par versements.
Pianos vendus avec termes faciles.
Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME,
porte voisine de la "Maison des Récollets."
Les instruments à meilleur marché dans Montréal.
3-44sz

POUDRE ALLEMANDE,
SURNOMMEE
THE COOK'S FRIEND
NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ
TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 3-38 sz.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,
ALFRED LABARRAQUE & CIE.
QUINIU LABARRAQUE
Approuvé par l'Académie Impériale de Mé-
decine à Paris.

Le Quinqu Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.
Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.
Le Quinqu Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.
Le Quinqu Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.
Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLER, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIBOUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.
Liquore Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.
Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manèment si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.
Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:— Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
Toux OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE.

EN LOTIONS:— Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU
DEMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:— Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.— Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.
AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIBOUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.
C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:
GASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
GRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudres ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.
PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.
PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.
AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIBOUX, Québec. 3-14 sz

ETEIGNOIR D'INCENDIE.



"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."
EMPLOYÉ PAR
Les chemins de fer,
Les bateaux-à-vapeur, Hôtels,
Les Mines, les Asiles,
Les Départements du Feu, etc.
Faites demander "Its Record."
F. W. FARWELL, Secrétaire,
407, BROADWAY, N.-Y.

O. DESMARAIS,
PHOTOGRAPHE,
Coin des rues Craig et St. Laurent,
MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20sz

\$50,000 VALANT
CONSISTANT EN:
HARDES FAITES.
DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX,
MERCERIES, &c., &c., &c.
Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.
Une visite est sollicitée.
R. DEZIEL,
131, Rue St. Joseph.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa, 19 mars, 1873.
L'ESCOMPTE AUTORIZÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pourcent.
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

INSTITUTEUR DEMANDÉ.
ON a besoin pour l'école du village de la Belle-Rivière, comté d'Assomption, d'un instituteur, pouvant enseigner et parler l'anglais et le français. Un assistant est fourni; salaire libéral. De bonnes recommandations sont exigées. S'adresser immédiatement à M. Bisson, syndic d'école, Rochester P. O., Essex Co., Ont.
12 Mars 1873. 4-12 b



CANAL LACHINE.
AVIS est par le présent donné que l'eau sera retirée du Canal Lachine, le 1er jour d'Avril prochain, ou aussitôt que les réparations pourront être faites, et sera retenue au dehors jusqu'à ce que les réparations nécessaires soient terminées.
Par ordre,
(Signé) JOHN G. SIPPPELL,
Ingénieur Résidant.
Bureau du Canal Lachine,
Montréal, 17 Mars, 1873. 4-12 e.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.
Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur
HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.
3-25sz
(Établi en 1856.)

ROMAN CANADIEN.

L'INTENDANT BIGOT,
PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.
Prix: 25 Centins.
Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 3-9, rue St. Antoine. 3-30tf

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE

ET
FLORE DU CANADA
A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR
L'ABBÉ J. MOYEN,
PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COL-
LÈGE DE MONTREAL.
1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.
Prix: Cartonné, \$1.20.—\$1.00 la douzaine.
Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)
Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.
En vente aux bureaux de L'Opinion Publique
No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez
tous les libraires du Canada. 3-33 tf

Imprimé et publié par G. H. DESMARAIS, à l'angle de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.